

# RAPPORT D'ACTIVITE 2013



**Groupement d'Intérêt Public**  
**AGV35**  
*Accueil des Gens du Voyage  
en Ille et Vilaine*

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013 DU GIPAGV35

## Table des matières

fiche projet n°1 : Les stationnements spontanés	page 1
fiche projet n°2 : Les grands passages	page 4
fiche projet n°3 : Suivi du schéma	page 7
fiche projet n°4 : Accueil et Habitat	page 10
fiche projet n°5 : Les projets sociaux des aires	page 12
fiche projet n°6 : Promotion de la santé des gens du voyage	page 28
fiche projet n°7 : La scolarisation des enfants du voyage	page 32
fiche projet n°8 : Accompagnement des partenaires de l'insertion professionnelle	page 36
fiche projet n°9 : Accompagnement des partenaires de l'insertion sociale	page 42
fiche projet n°10 : Accompagnement des familles en matière d'insertion sociale	page 44
fiche projet n°11 : Accompagnement des familles en matière d'habitat	page 46
fiche projet n°12 : Accompagnement des familles en matière de scolarisation	page 49
fiche projet n°13 : Accompagnement des familles en matière de santé	page 28
fiche projet n°14 : Accompagnement des familles en matière d'insertion professionnelle	page 32
fiche projet n°15 : Information du grand public et du partenariat	page 12
fiche projet n°16 : Information des gens du voyage	page 12
rapport d'activité annexe : Accompagnement Jeunesse	page 56

## PREAMBULE

### L'objet du GIP :

L' « Accueil des Gens du Voyage en Ile et Vilaine » (AGV35) exerce, sur l'ensemble du département de l'Ille-et-Vilaine en lien avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage les missions suivantes :

- la coordination et le suivi de la mise en œuvre du schéma départemental d'accueil des gens du voyage ;
- l'accompagnement social des familles des gens du voyage (plus particulièrement celles qui ont une élection de domicile sur la ville de Rennes) ;
- l'accès aux services sociaux, socio-culturels et socio-éducatifs des enfants, jeunes et familles des gens du voyage ;
- l'accompagnement à la scolarisation des enfants des gens du voyage ;
- l'accès aux droits, la médiation entre les collectivités locales, leurs représentants et les gens du voyage ;
- l'accompagnement des collectivités locales et leurs représentants dans la création et le fonctionnement des aires d'accueil.

### Les objectifs généraux du GIP sont :

- Permettre une meilleure connaissance des populations et de leurs déplacements
- Développer des solutions d'accueil diversifiées
- Équilibrer les capacités d'accueil sur le territoire départemental
- Développer les passerelles et les médiations permettant d'accéder au droit commun
- Assurer l'information, le soutien et la qualification des acteurs
- Permettre une meilleure reconnaissance citoyenne de cette population
- Soutenir les collectivités locales dans leurs efforts de gestion

Plus de 3500 rdv en 2013 dont les  
¾ avec les familles

Grands passages 2013

90% des rdv familles avec des  
ménages de Rennes métropole

36 semaines demandées  
14 semaines programmées  
14 semaines stationnées

Près de 600 personnes différentes  
reçues en 2013

Action inscrite dans une organisation  
régionale

Plus de 500 rencontres avec les  
partenaires en 2013

142 stationnements en 2013  
(source Préfecture, collectivités et  
AGV35)

Site internet du GIP : plus de 38 000 visites  
en 2013 et 65000 pages vues.

185 interventions du médiateur  
GIP AGV35

3141 appels au standard d'AGV 35 en 2013;  
2225 usagers et 916 partenaires

Ce rapport reprends l'organisation de notre projet d'établissement : c'est à dire par fiche projet. Les annexes réuniront le détail de la mission jeunesse, du bilan des grands passages et un tableau synthétique reprenant les actions mises en œuvre dans le cadre des projets sociaux des aires du département.

## Fiche projet n°1 : Les stationnements spontanés

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** le médiateur en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

### Objectifs généraux :

- favoriser le maintien d'une relation entre les acteurs (ex : faciliter la communication autour des codes et des procédures)
- contribuer au maintien de l'ordre public (médiation riverains, gens du voyage, etc.)

**Partenariat :** les élus, les services des collectivités, les riverains, les gens du voyage, les gestionnaires, la Préfecture, les forces de l'ordre, etc.

### Objectifs opérationnels :

- analyser les situations de stationnements en dehors des équipements dédiés et en rendre compte à chacun des acteurs concernés
- épauler l'ensemble des acteurs concernés à l'occasion des stationnements spontanés
- gérer les difficultés liées à ces stationnements
- informer et expliquer les textes en la matière
- réaliser un diagnostic des situations en lien avec la Préfecture
- organiser et/ou animer des rencontres de médiation entre les acteurs concernés

### Moyens d'évaluation :

- analyse quantitative par la tenu de statistiques sur les stationnements spontanés sur le département
- analyse qualitative par le bilan annuel des fiches d'interventions (lieux, motifs, moyens, résultats, etc.)

### Les chiffres 2013 :

	STATIONNEMENTS	SUR RENNES MÉTROPOLE	SUR ARR ST MALO	LE RESTE DU DÉPARTEMENT	INTERVENTIONS AGV
JANV.	13	10	2	1	7
FÉVR.	9	8	1	0	9
MARS.	5	2	2	1	8
AVR.	6	5	1	0	4
MAL.	7	3	1	3	6
JUIN	19	16	2	1	23
JUIL.	23	12	6	5	34
AOÛT.	24	10	9	5	52
SEP.	18	11	3	4	32
OCT.	7	6	1	0	5
NOV.	9	5	0	4	4
DÉC.	2	1	0	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>142</b>	<b>89</b>	<b>28</b>	<b>25</b>	<b>185</b>
AUTORSÉS	14	8	2	4	14/14 (100%)
NÉGOCIÉS	41	20	13	8	27/41(66%)
TOLÉRÉS	50	32	7	11	21/50 (42%)
EXPULSÉS	37	29	6	2	26/37 (70%)

**142.** Le nombre de stationnements en 2013 sur le département (62% sur Rennes Métropole, 20% sur l'arrondissement de St Malo et 18% sur le reste du département). 126 en 2012, soit une augmentation de 10% (154 en 2011).

**87** Le nombre de stationnements qui ont nécessité une intervention physique du médiateur d'AGV35 (61% des stationnements).

**64** interventions en médiation sur 37 stationnements sur Rennes Métropole (essentiellement sur des terrains privés ou appartenant au Conseil Général). AGV est intervenu sur 40% des stationnements constatés sur RM, le plus souvent dans le cadre d'expulsions engagées ou d'accueil de grands passages.

**121** interventions sur le reste du département (sur 50 stationnements). AGV est intervenu sur 93% des stationnements constatés sur le reste du département.

**185.** Le nombre de déplacements du médiateur sur les stationnements (en moyenne, 2 déplacements par stationnement).

Les interventions d'AGV sont proportionnellement inversées par rapport au nombre des stationnements sur Rennes Métropole, car la gestion des stationnements illicites est prise en charge par le service gens du voyage de Rennes Métropole. En effet, sur Rennes Métropole, les interventions d'AGV35 se limitent aux terrains privés ainsi qu'aux terrains appartenant à l'État ou au Conseil Général.

## **Synthèse de l'activité 2013**

### **Maîtrise des installations illicites**

Les stationnements illicites sont en réalité des installations sans autorisation des groupes familiaux sur des terrains appartenant à autrui (particuliers ou collectivités). Leur nombre peut varier, selon les cas, de 10 à 50 familles. Si certains de ces groupes ont justifié leur installation par un événement familial (hospitalisation, décès), la plupart d'entre eux pratiquent une sorte de « *guérilla aux stationnements* » et réalisent des installations à répétition moins coûteuses et moins contraignantes. L'axe principal de notre action a été la maîtrise de ces installations. Quand c'est possible, la référence à la loi et les règlements, plus particulièrement ceux relatifs à l'accueil des gens du voyage est la règle.

### **Trois catégories d'installations illicites :**

- **les installations d'errance** : ce sont des groupes de familles qui, pour des raisons diverses, n'intègrent plus les aires d'accueil. Ils alternent stationnement toléré et stationnement litigieux, tout le long de l'année. Ce phénomène est plus présent sur Rennes Métropole et par contagion, sur certaines communes limitrophes, comme Melesse, Noyal-sur-Vilaine, Châteaugiron. Ces groupes qui sont au nombre de 3 ou 6 (selon les périodes de l'année) représentent la majorité des installations. De part leur nature, ils sont sources de difficultés.
- **les installations spontanées** : des familles (ou groupes de familles) s'installent spontanément sur un terrain à cause d'un déficit ponctuel sur les aires du secteur où ils se trouvent. Peu nombreux, ils sont fonction des disponibilités sur les aires d'accueil.
- **les installations justifiées** : ce sont des regroupements provoqués par un événement familial (hospitalisation, décès, démarches administratives quelconques). Ils sont justifiés par des raisons recevables. Dans l'idéal, ces installations entre dans la catégorie de l'accueil des groupes familiaux. Leur accueil est en principe prévu par la loi de 5 juillet 2000 et par les recommandations du schéma départemental.

A la demande de la collectivité directement ou, indirectement via les services de l'Etat, diagnostic, expertise, médiation et gestion, notre action est gouvernée par 3 phases.

**Premièrement, le diagnostic** : après avoir eu la description de la collectivité et sa position vis-à-vis de l'installation dont elle est « victime », une intervention sur le terrain auprès du groupe est impératif pour formuler un diagnostic complet assorti de préconisations en cohérence avec d'une part, le diagnostic et d'autre part, les éléments de proposition recueillis sur le terrain.

**Deuxièmement, négociation assistée** : en fonction de la réponse au diagnostic, une négociation est engagée entre les parties avec l'aide du médiateur pour une tentative d'atteindre « les objectifs » possibles, par la médiation. Soit la médiation aboutit à un accord avec la signature d'une convention, soit la médiation échoue pour laisser la place à un règlement juridique de la situation (plainte, procédures au tribunal).

**Troisièmement, la coordination** : en cas d'accord ou en cas d'échec de la médiation, le médiateur coordonne les actions auprès des partenaires et des acteurs concernés par la situation. Un compte rendu oral ou écrit (selon les cas) est adressé à chacune des parties pour lui faire part des résultats de la médiation et de ses retombées (gestion ou procédure).

### **Perspectives 2014 et besoins**

- Pour permettre une meilleure maîtrise des installations illicites (pour ne pas confondre huissier de justice avec médiateur), il serait sûrement plus efficace de mettre en place une convention d'intervention commune par territoire. Avec Rennes Métropole et avec les autres EPCI, il est important de donner de la lisibilité à l'action de médiation : accueil dans le respect des règles, pacification des relations, cohérence et complémentarité.
- Comme pour les grands passages, **développer l'information active** auprès des élus et mettre en corrélation les obligations d'accueil et la réalité des situations sur le terrain.

## Fiche projet n°2 : Les grands passages estivaux

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** le directeur et le chargé de mission médiation en lien avec l'équipe

**Objectifs généraux :** Préparer, organiser et accompagner les arrivées de grands groupes chaque été en lien avec les collectivités concernées

**Partenariat :** la Préfecture, les élus, les services des collectivités, les riverains, les gens du voyage, les gestionnaires, les Préfectures limitrophes, etc.

### **Objectifs opérationnels :**

- réaliser un guide des grands passages
- recevoir, analyser et coordonner les demandes en fonction des territoires
- réaliser une programmation en cohérence avec les capacités d'accueil et les organisations des départements voisins
- informer les responsables de groupes sur l'organisation départementale (programmation, modalités d'accueil, etc.)
- préparer l'accueil des groupes (visites de terrain en lien avec les collectivités, coordination de la logistique entre les services, etc.)
- Accompagner les collectivités concernées dans l'accueil des groupes (arrivées, départs, conventions, médiations, etc.)

### **Moyens d'évaluation :**

- bilans annuels des grands passages (cf annexes du présent rapport)
- fiches évaluations par stationnement
- réalisation annuelle d'un guide actualisé des grands passages

## **Synthèse de l'activité 2013**

Le déroulement des grands passages (groupes de 50 à 200 caravanes) se fait pendant la période estivale (début mai / 15 Août). En Bretagne, plus précisément en Ille-et-Vilaine, certain(s) groupe(s) prolongent leur « pèlerinage » jusqu'à début septembre.

La loi numéro 2000 – 614 de 5 juillet 2000, Art 1<sup>er</sup> – III organise ces rassemblements : « ...Le schéma départemental détermine les emplacements susceptibles d'être occupés temporairement à l'occasion de rassemblements traditionnels ou occasionnels et définit les conditions dans lesquelles l'Etat intervient pour assurer le bon déroulement de ces rassemblements ». C'est dans ce cadre qu'AGV 35 participe avec les communes et les services de l'État (préfecture, Sous-préfectures et forces de l'ordre) en préparant, en planifiant et en coordonnant l'accueil de ces grands rassemblements. C'est une organisation en trois phases :

### **1<sup>ère</sup> phase, la réception des demandes :**

les responsables des groupes qui envisagent de s'arrêter sur le département d'Ille-et-Vilaine envoient simultanément un courrier de demande de passage à la commune concernée et à la préfecture avant la fin de l'année ( $n-1$ ). Lesquels courriers parviennent à l'AGV35 pour traitement vers le mois de janvier de l'année ( $n$ ). Une première sélection est faite selon les critères suivants : disponibilités des terrains, capacité d'accueil du lieu demandé et la date d'envoi de la demande, qui justifie une priorité dans le traitement..

### **2<sup>ème</sup> phase, la programmation :**

au mois de mars de l'année ( $n$ ), une réunion de coordination a lieu en présence des coordinateurs de tous les départements bretons (les Côtes d'Armor, le Morbihan, le Finistère et l'Ille-et-Vilaine) ainsi qu'un représentant régional de l'AGP (**A**ction **G**rands **P**assages). L'AGP est l'association des gens du

voyage qui organise les itinéraires de la plupart de ces groupes. L'objectif est d'établir une programmation : un planning des groupes de passages en Bretagne avec une cohérence géographique des itinéraires pour l'ensemble de la région. Ce qui en facilite la gestion département par département. Comme chaque année la programmation est communiquée aux collectivités concernées.

En 2013, 9 groupes ont été programmés pour une durée globale de 15 semaines de stationnement entre mai et septembre.

La notion de programmation est double. Dans les secteurs géographiques dotés de terrains de grands passages, cela vaut autorisation de stationnement. C'est le cas de la communauté d'agglomération de Rennes Métropole, de Fougères communauté et de la communauté des communes du pays de Redon.

Dans les secteurs géographiques dépourvus de terrain(s) de grands passages, la notion de programmation vaut une information de la date et de la durée du stationnement (zones grisées dans le tableau ci-dessous). Pour les responsables des groupes, elle est perçue comme une « autorisation ». **Cet antagonisme complique d'emblée l'accueil et sa gestion.**

VILLE	RASSEMBLEMENTS	INTERVENTIONS	DURÉE
SAINT MALO	1		1 SEMAINE
PLEURTUIT	1	5	2 SEMAINES
ST LUNAIRE	1	42	2 SEMAINES
FOUGERES	2	3	1+2 SEMAINES
CESSON-SEVIGNE			
LE RHEU	1	2	1
REDON	2	+2	

### **3<sup>ème</sup> phase, l'accueil :**

Le tableau ci-dessus illustre en quelques chiffres la réalité (quantitative) de ces accueils estivaux. Les zones grises indiquent une tension à l'arrivée dont on ne peut évaluer l'intensité. Car les gens du voyage vont « choisir » un terrain agricole ou un terrain municipal sans avoir l'autorisation de leur propriétaire. Dans les zones non grisées l'accueil se déroule comme prévu.

**En tant que tiers garant**, AGV 35 fait l'interface entre les collectivités, les habitants des communes et les groupes accueillis. Il met en œuvre les compétences suivantes : coordination, gestion, négociation, communication et expertise. Pour les situations difficiles, notamment dans les zones grisées, des pratiques de médiation, avec les acteurs, sont mises en œuvres.

Dans tous les cas, les missions du GIP consistent :

- à la coordination avec les différents services de la collectivité accueillante pour assurer le soutien logistique par la mise en place des moyens facilitant le séjour sur le terrain (eau, électricité, faciliter l'accès). Une coordination permanente avec les services de l'État pour prévenir les situations qui nécessitent des mesures spécifiques en matière du maintien de l'ordre public et pour faciliter la circulation lors des arrivées et des départs,
- à la signature d'une convention qui précise les conditions, la durée et la participation financière.
- au maintien d'un lien permanent pendant la durée du séjour pour assurer une cohabitation pacifiée avec les structures voisines et les riverains.
- à la médiation pour avancer dans le « vivre ensemble » ou, dans « le vivre séparément pacifiquement ».



## Perspectives 2014 et besoins

Pour optimiser nos efforts dans l'accueil des grands passages, il est utile de lutter contre les quelques difficultés qui ont été relevées cette année, certaines sont récurrentes.

- Proposer un projet de « dialogue territorial » avec les collectivités du nord du département (Saint Malo Agglomération et la Communauté des communes de la côte d'Émeraude) dépourvues de terrains pour accueillir les grands passages afin de trouver des solutions acceptables par tous.
- Préparer un guide des grands passages à l'attention des responsables des groupes et l'AGP pour garantir le respect des accords (programmation, échéances, prix, conditions de séjour, installation).
- Développer l'**information active** auprès des élus et faire la corrélation entre la loi de 5 juillet 2000 et les recommandations du schéma départemental d'une part, et la réalité des situations sur le terrain d'autre part ; non seulement informer, mais **informer et agir ensemble** pour prévenir les difficultés.

## Fiche projet n°3 : Suivi du schéma

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** Le directeur, la chargée de mission «suivi du schéma» et l'assistante administrative et financière

**Objectifs généraux :**

- Suivre la mise en œuvre du schéma
- Communiquer sur le schéma

**Partenariat :** État, Conseil Général, CAF35, Communes et EPCI, AUDIAR

**Objectifs opérationnels :**

- Récolter les éléments quantitatifs et qualitatifs sur chacune des thématiques mise en œuvre dans le cadre du schéma (bilans annuels, production de livrets thématiques, etc.)
- Organiser, préparer et animer les instances de suivi du schéma (groupes de travail, comité de pilotage du schéma et commission consultative départementale, etc.)
- Transmettre des données chiffrées à l'observatoire départemental pour études commandées par le comité de pilotage du schéma (étude terrains privés, gestion des aires, etc.)
- Traiter les demandes d'aide à la gestion des aires d'accueil (coordination entre les services de l'Etat, de la CAF, renouvellements, etc.)
- Organiser, préparer et animer la diffusion du schéma auprès des partenaires et des collectivités (réunions d'information territoriales ou thématiques, réalisation de guides techniques sur la gestion des aires, sur les grands passages, etc.)

**Moyens d'évaluation :**

- bilan annuel de suivi de la mise en œuvre du schéma
- livrets thématiques et guides techniques
- instances de suivi du schéma
- réunions d'information organisées
- bilans annuels d'occupation des aires et bilans financiers réalisés par l'AUDIAR

### Synthèse de l'activité 2013

*Le schéma départemental a été signé en août 2012 par le Préfet et le Président du Conseil-Général d'Ille-et-Vilaine. L'ensemble des professionnels, pilotes et partenaires des actions du schéma, seront sollicités et informés dans le cadre de la présentation du schéma d'ici fin 2014. Ainsi, plusieurs réunions ont été organisées et animées par la chargée de mission schéma en 2013. Après avoir sollicité les professionnels des Agences Départementales en 2012, la chargée de mission a rencontré les professionnels des C.D.A.S (Centre Départementaux d'Action Sociale) du département afin de leur présenter le volet Insertion (sociale et professionnelle) et Santé du Schéma. Ces temps d'échanges ont permis aux professionnels des C.D.A.S de faire état des difficultés rencontrées et d'énoncer leurs besoins. Dans ce sens, le lien avec les acteurs du Gip Agv35 a été développé.*

La chargée de mission est intervenue dans le cadre de la réunion « Carrefour des territoires » de la D.D.T.M (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) pour présenter les fiches « Habitat » du schéma. Ainsi, les agents de la D.D.T.M ont été informés des objectifs et des missions inscrites au schéma qui relèvent de leur

compétence.

*La chargée de mission schéma a travaillé sur la préparation, l'organisation et l'animation des réunions de gestionnaires. Elle est intervenue sur les territoires de Rennes-Métropole et de Guichen (A.C.S.O.R). Après avoir assisté à une présentation des fiches actions du schéma en lien avec leurs missions, les gestionnaires ont travaillé sur la thématique de « La Coordination sur le département ». Dès lors, ces réunions ont permis aux gestionnaires de travailler sur la résolution des difficultés qu'ils pouvaient rencontrer. Un travail de lien a par la suite été réalisé avec l'ensemble des salariés du Gip Agv35 concernés par les problématiques abordées.*

*Sur l'année 2013, la chargée de mission a organisé le Comité de pilotage du schéma qui a eu lieu en janvier 2014. Plusieurs réunions de préparation internes ont été mises en place. L'ensemble des salariés du Gip Agv35 ont été consultés dans le cadre de leur activité pour la réalisation du bilan de mise en schéma présenté en COPIL (Comité de Pilotage). Début d'année 2013, La chargée de mission a organisé et animé un COPIL restreint « Observatoire du Schéma » qui a statué sur les études à mener sur l'année 2013/2014 : « Habitat », « Projets sociaux » et « Bilan scolarisation enfant du voyage ».*

*En amont, l'activité de la chargée de mission schéma consiste à veiller à la mise en œuvre ainsi qu'à l'évolution des actions inscrites au schéma (Écriture et montage de dossiers, préparation et organisation des réunions de travail, prise de contact partenaires, lien entre les différentes actions à développer, etc.).*

*En 2013, elle a ainsi réalisé un dossier de demande d'accès des gens du voyage au F.S.L (Fond de Solidarité Logement) à destination du Conseil-Général (diagnostic, démarche benchmarking, perspectives, etc.)*

*Plusieurs réunions partenariales ont été organisées avec l'association « Diférence » afin de les accompagner dans le montage de leur dossier (présentation de leur action et demande de financement).*

*Des rencontres ont été organisées en partenariat avec la D.D.T.M pour travailler sur la production d'un guide sur « l'habitat des gens du voyage » à destination des usagers et des professionnels.*

*Dans le cadre du projet « diagnostic Illettrisme », la chargée de mission a participé à plusieurs réunions de travail internes et partenariales et s'est entretenue avec les familles du voyage.*

*Sur le volet du financement des aires d'accueil et de l'habitat des gens du voyage, plusieurs échanges ont eu lieu avec les services déconcentrés de l'État et de la région sur la mobilisation des fonds FEDER (Fond Européen De Développement Régional). Ceci dans la perspective de permettre aux EPCI de mobiliser les fonds Européens dans leur projet de création d'aires d'accueil et d'habitat adapté.*

*Dans le cadre de l'Observatoire des Gens du voyage, de nombreux contacts ont été établis avec l'AUDIAR sur l'année 2013. Les rencontres ont permis d'avancer sur les études proposées et validées par le COPIL. Le groupe de travail « Observatoire habitat » a été mis en place et une réflexion sur l'étude « Mise en œuvre des projets sociaux » a été engagée. L'ensemble des données relatives à l'occupation des aires d'accueil du département, sur les années 2011 et 2012, ont été transmises à l'Observatoire des gens du voyage.*

## **Perspectives 2014 et besoins**

- Sur l'année 2014, l'ensemble des pilotes et partenaires du schéma seront sollicités pour une présentation du schéma (élus des communes et EPCI).

- La Commission Consultative et le Comité de pilotage du schéma auront lieu en novembre 2014.
- Au cours de la Commission Consultative les Bilans d'Occupation des Aires 2011, 2012, et 2013 seront présentés
- La mise en service du logiciel « HERMES » permettra d'obtenir des données sur l'occupation des aires d'accueil afin de guider les gens du voyage dans leur mobilité et d'accompagner les partenaires dans leurs actions et leur prise décision.
- Afin que la mise en œuvre du schéma soit efficiente et pour répondre aux nouveaux besoins des gens du voyage, il est essentiel que l'ensemble des acteurs (pilotes et partenaires) se saisissent du schéma et ainsi des missions qui leur incombent, en lien avec les acteurs du Gip Agv35.

## Fiche projet n°4 : Coordination et accompagnement des partenaires en matière d'accueil et d'habitat

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** le médiateur et la chargée de mission habitat en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :**

- Contribuer à l'harmonisation des pratiques de gestion des équipements d'accueil
- Appuyer techniquement les acteurs de la gestion des aires
- Appuyer techniquement les acteurs de l'habitat
- Accompagner les acteurs locaux sur les situations de fixation de caravanes sur terrains privés

**Partenariat :** Les communes et les EPCI compétents, les gestionnaires des aires, les services de l'Etat (DDTM notamment)

**Objectifs opérationnels :**

- participer à et/ou animer les rencontres techniques liées à la gestion des aires (comités techniques des aires, réunion départementale des gestionnaires, etc.)
- accompagner et conseiller les acteurs de l'accueil en matière de gestion des équipements (médiation sur les aires)
- faire connaître l'évolution des besoins des gens du voyage en matière d'habitat
- réaliser, en lien avec les acteurs locaux, les diagnostics sur les projets de fixation des familles stationnant sur les aires
- réaliser, en lien avec les services de l'État et les collectivités compétentes, le recensement régulier des terrains privés sur le département
- accompagnement des collectivités volontaires dans le règlement des situations d'installations illégales de caravanes sur terrains privés

**Moyens d'évaluation :**

- bilan annuel des comités techniques des aires
- compte rendu des réunions de gestionnaires
- bilan annuel des interventions de médiation sur les aires (fiches interventions par terrain)
- le recensement des terrains privés tous les 3 ans
- bilan des médiations sur terrains privés (fiches interventions)

### Synthèse de l'activité 2013

#### Coordination et accompagnement des partenaires en matière d'accueil et d'habitat :

Sur Rennes Métropole, la mission de médiation et de développement est quasi inexistante en termes d'accueil, de gestion, de terrain privé et d'intégration sociale et économique. Néanmoins, on peut relever quelques sollicitations ponctuelles pour exécuter des actes administratifs d'autorisation de prélèvement auprès des usagers pour lutter contre les impayés sur les aires d'accueil.

Sur le reste du département, l'année 2013 a été maigre en interventions ou sollicitations de la part des partenaires en ce qui concerne l'accueil sur les aires, la gestion, les projets d'habitat adapté, les terrains privés ou certaines questions liées à l'intégration sociale et économique.

Les seuls cas de sollicitation ont concerné des demandes d'expulsion collective en dernier recours, des cas d'expulsion individuelle pour cause d' « agression », de « violence » ou d'impayés, des cas de fermeture de terrain à des moments de tensions. Bref, des appels pour intervenir sur des situations non négociables. Souvent ces demandes ont été formulées pour exécuter une décision prise sans aucune sollicitation préalable.

L'année 2013 a été marquée par l'absence totale, voire son accentuation par rapport aux années précédentes, de concertations avec les partenaires pour échanger sur les problématiques rencontrées avant la prise des décisions. Le médiateur n'a été sollicité que dans les situations inextricables à forte tension.

Les causes à cela sont, sans doute, internes et/ou organisationnelles. Il convient de se poser la question sur la nature de la communication donnée aux partenaires et son impact sur notre fonctionnement. Il est nécessaire d'associer davantage le chargé de mission médiation et développement dans les rencontres avec les partenaires pour renforcer son efficacité dans sa mission de prévention.

- **l'amélioration de l'accueil sur l'aire et son environnement**, tant pour les familles accueillies que pour les collectivités qui accueillent. Ce travail ne peut pas être fait sans faire partie d'un comité (technique) qui se réunit épisodiquement pour piloter la gestion et l'accueil. Améliorer l'accueil sur l'aire et son environnement, demande des compétences en gestion en général et en gestion des aires en particulier, ainsi que des compétence en médiation préventive. Quand il s'agit de situation conflictuelle, on peut parler de médiation curative.

**Un niveau préventif** de conseil, d'appui et d'assistance pour prévenir les phénomènes qui freineraient l'amélioration de l'accueil, de l'intégration et de la gestion. Comme le déclin de la gestion sur un terrain, le retard de paiement des redevances qui évoluerait d'une manière menaçante pour la gestion, les rapports avec les forces de l'ordre, le risque de tensions avec le voisinage (commerces, riverains), les relations avec les structures sociales et administratives environnantes (école, mairie, CDAS, CCAS, associations caritatives).

**Un niveau curatif** quand il s'agit d'une situation problématique qui mettrait en danger immédiat les conditions d'accueil, d'intégration et de gestion. L'idéal est d'organiser des rencontres ad'hoc, ou de la traiter en comité technique en présence du chargé de mission médiation et développement, dans le but d'apporter rapidement une réponse pour circonscrire un phénomène devenu inacceptable pour la collectivité. La plupart des cas, il s'agit des problématiques liées à la salubrité, à la sécurité et à la tranquillité publique dont les réponses apportées répondent une logique du maintien de l'ordre public.

### **Perspectives 2014 et besoins**

- Intégration du chargé de mission médiation et développement dans les comités techniques des aires.
- Définition de la mission du chargé de mission médiation en interne et revoir la communication qui est faite sur son rôle auprès des partenaires.
- Comme pour les autres thèmes, faire de l'information active auprès des élus avec le concours du médiateur.
- Réflexion à engager en interne sur les compétences nécessaires dont on dispose pour proposer « des solution » aux situations délicates.

## **Fiche projet n°5 : Coordination et accompagnement des partenaires dans la création et le suivi des projets sociaux des aires**

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** la chargée de mission développement social, le médiateur en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

### **Objectifs généraux :**

- Faciliter l'intégration des gens du voyage dans l'environnement local
- Favoriser et organiser l'ouverture vers les services de droit commun
- Faire émerger les demandes des familles et repérer les besoins

**Partenariat :** les élus, les services des collectivités compétentes, les partenaires sociaux (CDAS, CCAS, CIAS, etc.), les partenaires associatifs, les gestionnaires, etc.

### **Objectifs opérationnels : 3 niveaux territoriaux de mise en œuvre :**

**Rennes :** coordonner et animer

- mobiliser le partenariat local (forum des partenaires tous les deux ans et contacts réguliers avec les acteurs par les différents chargés de mission)
- rédiger les projets sociaux des terrains de Gros Malhon et de Petit Champeaux (lien partenariat et chargés de mission AGV35)
- développer l'information à diffuser aux usagers des terrains (livret d'accueil, guide pratique des services proposés par les partenaires et les agents d'AGV35)
- organiser la participation des familles au projet social, prendre en compte leurs attentes et demandes et évaluer les besoins (réunion des usagers)
- développer toute action spécifique et passerelle qui facilite l'intégration
- organiser ou soutenir toute action d'animation qui facilite les échanges, avec les habitants, l'accès aux structures extérieures pour les familles et permettre l'ouverture des terrains sur l'extérieur.

**Rennes Métropole :** collaborer la mise en œuvre du projet social

- rédiger les projets sociaux en collaboration avec les élus locaux
- accompagner la mobilisation du partenariat local (impulser la mise en place d'une coordination locale, participer à la mise en place et à l'animation des comités techniques)
- soutenir la réalisation d'un livret d'accueil à destination des familles et la mise en place de réseaux d'information vers les terrains (accueils en écoles, circuits sociaux, activités de loisirs, etc...)
- susciter ou participer à la mise en place d'actions de sensibilisation et d'animation favorisant une meilleure connaissance des gens du voyage et l'ouverture du terrain sur l'environnement local (campagne sur terrains, expositions, débats, etc...)

**Sur le reste du département :** accompagner à la mise en œuvre du projet social :

- accompagner la mobilisation du partenariat local en lien avec la collectivité compétente
- participer aux comités techniques
- s'assurer de la prise en compte par l'ensemble du partenariat des demandes ou besoins des familles
- soutenir, animer ou coordonner toute action favorisant l'intégration des familles du voyage localement

### **Moyens d'évaluation :**

- sur le département, les bilans annuels réalisés par les collectivités sur la mise en œuvre des projets sociaux, les bilans des actions développées et le bilan des participations aux comités techniques
- sur Rennes Métropole, les bilans annuels d'AGV35 sur la mise en œuvre des projets sociaux, la réalisation de fiches actions et leur évaluation, le bilan annuel sur les comités techniques

## Fiche projet n°15 : Information et sensibilisation grand public et partenariat

**Territoire d'intervention:** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** la chargée de mission développement social avec l'appui de l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectifs généraux :**

- Informations et interventions sur la politique d'accueil départementale et la culture des gens du voyage
- Animations de sensibilisation vers le grand public

**Partenariat :** l'ensemble des partenaires intéressés ou concernés par la question de l'accueil des gens du voyage

**Objectifs opérationnels :**

- développer l'information concernant toutes les questions liées aux gens du voyage (centre de documentation, site Internet, etc.)
- intervenir auprès des acteurs de droit commun pour que les caractéristiques culturelles des gens du voyage soient moins un obstacle à leur prise en compte et leur suivi (illettrisme, itinérance réelle ou relative, prééminence de la famille, etc.)
- communiquer sur les possibilités d'interventions d'AGV 35, concevoir et proposer des interventions adaptées aux besoins des acteurs dans le cadre des projets sociaux
- initier et accompagner toutes les démarches d'animation, de sensibilisation favorisant la rencontre, les échanges entre gens du voyage et sédentaires (création et diffusion d'outils de communication -ex : expositions, campine, livrets, etc.-)
- s'impliquer dans les manifestations organisées par les partenaires (ex: quartiers d'été, convergences culturelles, fêtes de quartier)
- coordination et/ou soutien des initiatives locales qui permettent une meilleure compréhension de part et d'autre.

**Moyens d'évaluation :**

- outils permettant d'évaluer l'impact (livre d'or, témoignages, questionnaires, etc.)
- nombre de sollicitations annuelles, nombre d'interventions
- les outils effectivement créés
- les évaluations réalisées par les partenaires

## Fiche projet n°16 : Information et sensibilisation des Gens du voyage

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** la chargée de mission développement social avec l'appui de l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :**

Contribuer à une meilleure connaissance des organisations administratives locales, des procédures, des partenaires, des animations locales, des enjeux thématiques (santé, travail, scolarisation, insertion sociale, habitat, stationnement, etc.) pour les familles.

**Partenariat :** l'ensemble des acteurs de l'accueil ou de l'accompagnement des gens du voyage



(gestionnaires, élus et agents des collectivités, travailleurs sociaux, acteurs de l'animation locale, etc.

**Objectifs opérationnels :**

- proposer, accompagner et participer aux actions d'animation et d'information organisées par les collectivités compétentes sur le département.
- proposer et animer avec les partenaires des temps d'information et de sensibilisation à l'attention des familles qui séjournent sur les terrains rennais (réunions, temps festifs, soirées thématiques
- ex : 20h de la place, atelier parents/enfants sur Gros Malhon-)

**Moyens d'évaluation :**

- nombre d'actions (avec fiches et évaluations systématiques)
- participation et retour des familles (ex : réunions des usagers)
- implication des partenaires

**La mission de développement social se répartit sur l'ensemble du département à des niveaux différents.**

**L'implication du poste de développement social est d'autant plus importante que les collectivités, les partenaires, les collègues d'AGV35 sont dans une dynamique de développement d'un projet social tel que préconisée par le schéma départemental :**

- **Accompagner les collectivités compétentes du département** (hors Rennes Métropole) : soutenir les actions mises en place dans le cadre du projet social. Accompagner la mobilisation du partenariat local, participer à améliorer la connaissance des acteurs sur toutes les questions liées à l'accueil des gens du voyage. Participer aux comités techniques
- **Accompagner les communes de Rennes Métropole** (hors Rennes) : informer sur la démarche de mise en place d'un projet social (en coordination avec le service Habitat de Rennes Métropole), rédiger le projet social en collaboration avec la collectivité, participer aux comités techniques et soutenir les actions qui favorisent l'intégration des familles localement.
- **Coordonner et animer les projets sociaux des terrains de Rennes** en lien avec les chargés de missions d'AGV35 et les partenaires de droit commun.

**Le développement des projets sociaux permet :**

- de favoriser, pour les gens du voyage, l'accès au droit commun et à la vie locale et pour les partenaires, une meilleure connaissance des usagers des aires d'accueil et des difficultés qu'ils rencontrent.
- de connaître le potentiel d'implication de l'ensemble du partenariat local dans les secteurs d'intervention les plus variés (insertion sociale et professionnelle, scolarisation, santé, animation socio culturelle...)
- d'amorcer une réflexion sur l'accueil des gens du voyage, faire émerger les questions, les réticences et favoriser la connaissance des modes de vie des gens du voyage et la compréhension mutuelle
- d'inciter à la mise en œuvre d'actions ou d'adaptations qui répondent aux problématiques de scolarisation, de santé, aux difficultés sociales ou économiques

au plus près des besoins des familles du voyage.

- de prendre en compte les attentes exprimées par les familles.
- de faire connaître le fonctionnement du terrain, les pratiques de gestion et les conditions de séjours proposées aux familles.

Les contextes de mise en œuvre des projets sociaux étant différents sur chaque territoire, leur impact est très variable, nous proposons d'en évaluer la dynamique à partir de 4 axes :

- 1. COORDINATION DU PROJET SOCIAL ET MOBILISATION DU PARTENARIAT.**  
Comités techniques, groupes de travail spécifiques, réunions de coordination...
- 2. PRISE EN COMPTE DES BESOINS / PARTICIPATION DES FAMILLES AU PROJET SOCIAL**  
Organisation de rencontres( formelles ou non) avec les familles pour connaître leurs besoins
- 3. DIFFUSION DE L'INFORMATION / IMPLICATION DES PARTENAIRES SUR LES TERRAINS**  
Actions collectives vers les familles
- 4. DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS (INITIATIVES LOCALES) QUI FAVORISENT L'INTÉGRATION ET LES ÉCHANGES**  
Nombre et types d'actions développées

Ne sont pris en compte que les éléments connus par la chargée de développement social (nous n'avons sans doute pas la connaissance de toutes les actions menées pour répondre aux demandes ou besoins des familles sur les aires d'accueil))

## **ACCOMPAGNEMENT À LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS SOCIAUX**

**En 2013, nous avons accompagné 10 collectivités** sur 39 aires d'accueil en fonctionnement, dans la mise en œuvre de leur projet social, hors les 2 terrains de Rennes\* : Noyal Châtillon sur Seiche, Cesson Sévigné, Châteaubourg, Châteaugiron, Fougères, Guichen, Janzé, Liffré, Montauban de Bretagne, Bain de Bretagne... Soit en accompagnant une démarche liée à l'animation du projet social (interventions débats, sensibilisation...) soit, au minimum, en participant à un comité technique (ou groupe de travail).

**La rédaction du projet social du terrain de Gros Malhon n'a toujours pas été validée au cours de l'année 2013.** Il avait été envisagé (lors de la dernière réunion de coordination de l'équipe d'AGV35 pour le projet social en 2011), de créer un comité de pilotage de validation et de suivi de mise en œuvre. Ce groupe n'a pas été constitué. La réflexion sur la mise en œuvre du projet social du terrain de Petit-Champeaux est également à faire aboutir.

\* Nous n'avons pas comptabilisé les 2 terrains de Rennes pour lesquels nous avons une mission particulière d'animation du projet social.

## **Nouvelle fiche à joindre au dossier de subvention AGA : « Bilan des projets sociaux »**

Nous avons proposé aux collectivités de compléter une fiche « Bilan de mise en oeuvre du projet social » à joindre aux autres éléments à fournir pour bénéficier de la subvention d'aide à la gestion (AGA). Cette mise en oeuvre peut être évaluée une fois par an dans le cadre de réunions inter partenariales (comités techniques, pilotage...).

**Au niveau départemental (hors Rennes Métropole ), cette fiche a été remplie par 9 collectivités sur 22,** (l'une d'entre elles gère 3 terrains et a transmis un bilan très général pour les 3 aires, sans avoir organisé de comités technique en 2013).  
2 autres communes ont renvoyé le document en notant qu'il n'y avait pas de projet social.

Notons que les communes qui ont renvoyé le document sont celles qui ont effectivement organisé au moins un comité technique au cours de l'année.  
En ce qui concerne les communes de Rennes Métropole, aucun élément nous a été transmis.

**Nous constatons, depuis plusieurs années, que les collectivités qui mettent régulièrement en place un comité technique ou des groupes de travail spécifiques, sont en gestion directe** (pas de délégation à une société). Elles ont le souci de ne pas rester isolées en s'entourant d'un réseau d'acteurs locaux mobilisés.

## **1 COORDINATION DES PROJETS SOCIAUX ET MOBILISATION DU PARTENARIAT LOCAL**

La coordination du projet est un des moyens de garantir une mise en oeuvre du projet social.

**Hors Rennes, les projets sociaux pilotés et coordonnés localement responsabilisent les collectivités compétentes et engagent à s'appuyer sur les ressources locales pour répondre aux besoins et attentes des familles.**

Cette dimension de coordination est effective par exemple à Fougères, Liffré, Châteaubourg, Bain de Bretagne, Montauban de Bretagne, Noyal Châtillon sur Seiche, Janzé, Guichen, Chateaugiron.

Le coordonnateur du projet social, en ayant connaissance des éléments de fonctionnement du terrain, devrait être saisi de toute action ou intervention « spécifique », en lien avec les familles qui séjournent sur l'aire d'accueil, y compris celle des chargés de mission d'AGV35, dans un souci de cohérence d'action et de connaissance sur le type de réponse apportée aux besoins des familles.

### **1.1 COORDINATION DES PROJETS SOCIAUX SUR RENNES MÉTROPOLE**

Les interventions nombreuses de l'équipe d'AGV35 sur les terrains de Rennes métropole nécessiteraient une plus grande coordination interne à AGV35 et en lien avec les

collectivités compétentes de gestion. C'était une perspective pour 2013, elle peut être reconduite pour 2014.

**Mais cette évolution est rendue difficile par le peu de projets sociaux engagé par les communes**, qui ne permet pas d'avoir un interlocuteur désigné et repéré localement et de s'accorder sur les niveaux d'implication entre les chargés de mission d'AGV35 et les partenaires locaux.

Depuis 2011, nous ne pouvons que regretter le très faible développement des projets sociaux sur Rennes Métropole, il conviendrait de définir qui donne l'impulsion de cette mise en œuvre, entre le service habitat de Rennes Métropole et AGV35.

## 1.2 COORDINATION DES TERRAINS DE RENNES

**En 2013, nous avons confirmé l'importance d'une coordination régulière avec l'équipe de gestion des terrains de Rennes.** 8 réunions ont été organisées (7 pour Gros Malhon, 1 pour Petit- Champeaux)

Comme en 2012, il n'y a eu aucune réunion de coordination en 2013 pour l'animation des projets sociaux de Rennes. Cette dimension n'est pas une priorité, ni un besoin pour une majeure partie de l'équipe. Une rencontre avec l'élu de quartier du terrain de Gros Malhon est néanmoins programmée en 2014 pour envisager l'avenir de cette animation.

## 1.3 COMITÉS TECHNIQUES / GROUPES DE TRAVAIL

Nous pouvons également « mesurer » la mobilisation du partenariat à l'organisation de comités techniques et ou de groupes de travail qui réunissent régulièrement élus, équipes enseignantes, travailleurs sociaux, responsables associatifs, riverains...

**Objectifs des comités techniques :**

- développer une réflexion collective sur les moyens à mettre en œuvre pour organiser l'accueil des gens du voyage sur les aires et dans l'environnement local
- informer les partenaires sur toutes les questions liées aux gens du voyage
- apporter des connaissances sur la fréquentation du terrain et son fonctionnement (durée des séjours, typologie des familles)
- faciliter l'implication des partenaires et envisager les actions à développer
- coordonner et évaluer la mise en œuvre du projet social et des actions engagées (bilan d'année)

**1 seul comité technique a été organisé en 2013 sur les 15 communes de Rennes Métropole** qui gèrent une aire d'accueil. Seules les communes de Noyal Chatillon sur Seiche et de Cesson Sévigné se sont impliquées en 2013 dans une démarche de mise en oeuvre d'un projet social.

**Sur le reste du département, 10 comités techniques ont été mis en place en 2013** (2 dans l'année pour Chateaugiron et Janzé).

**La création de groupes de réflexion ou de travail sur différentes thématiques, est un indicateur qui permet de prendre en compte une mobilisation active du partenariat et (ou) la volonté d'apporter des éléments de réponses aux difficultés et besoins repérés.**

A Bain de Bretagne, par exemple, dans un souci de dynamiser le projet social, plusieurs groupes de travail ont été réunis au cours de l'année avec les partenaires, de l'insertion, de la scolarisation, des loisirs... pour redéfinir des perspectives concrètes d'action.

**Les questions principales traitées en 2013 dans les comités techniques :**

- Scolarisation (difficultés de scolarisation au collège, organisation de l'accompagnement scolaire)
- Problèmes liés à la précarité des familles : demandes d'aides sociales
- Bilan du fonctionnement du terrain et des actions développées
- Questions techniques : problèmes des astreintes
- Problèmes d'hygiène sur l'aire et de comportement de certaines familles

Le tableau ci dessous n'est pas exhaustif, d'autres groupes de travail sont mis en place, notamment par les autres chargés de mission d'AGV35, sans que le lien soit fait avec la mise en œuvre des projets sociaux et la mission globale de développement social.

<b>Comités techniques et groupes de travail mis en place en 2013 dans le cadre des projets sociaux</b>			
<b>Mobilisation du partenariat : mise en place d'au moins un comité technique en 2013</b>	<b>Nbre</b>	<b>Groupes de travail spécifiques</b>	<b>Nbre</b>
<b>DÉPARTEMENT (hors Rennes Métropole)</b>			
<b>Châteaubourg Nelly</b>	<b>2</b>	<b>Bilan animations « Brèves de caravane » avec les 5 gestionnaires impliqués dans le projet</b>	<b>1</b>
<b>Bain de Bretagne Nelly</b>	<b>1</b>	<b>Bain de Bretagne Nelly, Timothé Point projet social (projet stage Wendy Jouny) Groupes de travail loisirs, insertion, scolarisation, Habitat</b>	<b>5</b>
<b>Fougères Nelly</b>	<b>1</b>	<b>Châteaubourg Nelly projet besoins en formation CLPS vitré</b>	<b>2</b>
<b>Guichen Khaled</b>	<b>1</b>	<b>Châteaugiron Nelly Point fonctionnement terrain</b>	<b>1</b>
<b>Janzé Nelly</b>	<b>2</b>	<b>Louvigné Nelly Point projet social</b>	<b>1</b>
<b>Montauban de Bretagne Nelly</b>	<b>1</b>	<b>Janzé Nelly Point projets</b>	<b>1</b>

Chateaugiron Nelly, Khaled	2	Liffré Nelly groupe de travail insertion (projet illettrisme)	1
		Montauban de Bretagne Nelly Point projet social/projet de stage Wendy Jouny Préparation animation collège	1 2

### RENNES MÉTROPOLE

Noyal Chatillon sur Seiche Nelly	1	Cesson Sévigné Nelly Finalisation écriture du projet social Livret d'accueil	2
		Vezein le Coquet (pas de projet social) Réunions préparation animation Nelly Débat Médiathèque Carole	2

### RENNES Gros Malhon et Petit- Champeaux

Il n'y a plus de comités techniques organisés pour les 2 terrains de Rennes (après décision d'équipe en 2011), au profit d'une organisation peut être plus adaptée aux réalités de mobilisation du partenariat rennais.

De fait, le tableau ci dessous précise les différents modes de rencontres du partenariat qui s'effectuent soit :

- **en intégrant des réseaux existants**
- **en organisant ou participant à des groupes de travail spécifiques** sur la question des gens du voyage

Implication AGV35 (notamment chargée de développement) dans des dispositifs ou partenariats existants	Nbre	Groupes de travail spécifiques	Nbre
Ville de Rennes : Commission Enfance/jeunesse Villejean (projet social Petit Champeaux)	1	MRAP, Lycée Chateaubriand : projet « Histoire et mémoire »	3
Réunion préparatoire 8 mars /Ville de Rennes	1	Maison Bleue : point projet Droits de l'enfant « Bien dans tes baskets »	1
Maison Bleue, SMAE, Caravane Cie : bilan projet « familles »	1	Rencontre avec une conteuse / projet de spectacle (projet atelier avec des jeunes voyageuses)	2
Ville de Rennes : Direction Enfance Jeunesse / Maison Bleue : projet Droits de l'enfant « Bien dans tes baskets »	1	UDAF Lire et faire : Réunion bilan des animations bénévoles « Lire et faire lire »	3
Ville de Rennes : Direction vie	1	PRISME et Ville de Rennes : Projet	2

<b>associative et jeunesse</b> : projet Graf / Présentation projet.		8 mars	
<b>Comptoir du doc</b> , projet des histoires (Quartier Villejean/Beauregard)	1	<b>VAGO</b> : préparation fête de Noël sur le terrain de Gros Malhon Rencontre intervenant spectacle magie	2
<b>ATD</b> : réunion préparatoire « journée refus de la misère »	1	<b>PRISME, association portugaise</b> 2 journées de travail : projet échange interculturel <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion préparation projet</li> <li>Play</li> <li>• Dazibao</li> </ul>	2 3 1
<b>DQNO</b> Commission animation et réunions et Plomberie du Canal :projet fête du Canal 2014	2	<b>SMAE</b> : Projet Petits bouquineurs	3
<b>Atelier culturel Maurepas</b> : réunion préparation Festival Rue des livres	1	<b>Bibliothèque Villejean</b> : accueil gens du voyage (espace multi média)	1
<b>CRDED / UAIR : Convergences culturelles</b> Bilans (2012 et 2013) Réunions préparation projet Convergences 2013 <b>Réunions travail /discrimination et droits culturels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Forum de rentrée du CDRED</li> <li>• Intervention discriminations Céline Ziwès/équipe AGV</li> <li>• Participation journée d'information sur les Droits culturels</li> <li>• Participation Forum de l'égalité et lutte contre les discriminations</li> </ul>	2 2 4		
<b>Tombées de la nuit</b> : projet Randonnée spectacle	1		

## 2 PRISE EN COMPTE DES BESOINS / PARTICIPATION DES FAMILLES AU PROJET SOCIAL

### 2.1 DÉMARRAGE D'UN PROJET AUTOUR DE L'ILLETTRISME

Développement à l'échelle départementale, d'un axe de travail transversal aux différentes missions d'AGV35, l'illettrisme, qui est une préoccupation majeure au regard des difficultés qui en découlent pour les familles concernées.

**Un groupe de travail interne s'est constitué en 2013 (7 rencontres).**

**Le projet a pu se mettre en place dans cette dimension grâce à l'implication d'une étudiante en formation DEJEPS (stage coordination de projets pour 18 mois à AGV35) qui a choisi cette problématique pour développer son projet de stage.**

- Connaissance des différents acteurs et initiatives mises en place sur le département
- Réalisation d'un diagnostic, à partir des aires d'accueil pour rendre compte de la situation et des besoins en matière d'illettrisme (en cours)  
En 2013, des questionnaires tests ont été proposés aux familles sur les terrains de St Jacques, Dinard, Pleurtuit, Petit Champeaux
- Création d'un groupe de pilotage constitué des différents acteurs concernés par la problématique de l'illettrisme et qui s'est réuni une première fois fin 2013.

### 2.2 MIEUX CONNAITRE LA TYPOLOGIE DES FAMILLES QUI SEJOURNENT SUR LES TERRAINS DE RENNES

Dans un souci d'apporter des éléments plus précis sur les familles qui séjournent sur les terrains de Rennes, notamment dans une perspective de développement du projet social, nous nous sommes rapprochés en 2013 de la société Vago, pour recueillir des éléments sur la typologie des familles et les durées de séjour effectués. (cf document proposé en annexe).

Nous savons par exemple que sur les 104 familles différentes (au total, 338 personnes) qui ont séjourné sur le terrain de Gros Malhon en 2013, un tiers s'est installé pour des séjours longs (entre 6 mois et 1 an) et un tiers pour des séjours courts (moins de 3 mois). Sur l'ensemble des personnes accueillies, 57% ont moins de 25 ans et 6% seulement plus de 60 ans.

65% des familles sont, en majorité, des couples avec enfants (15% de familles monoparentales), parmi celles ci, 45% ont 3 enfants ou plus.

Analysées au plus près, ces données pourraient contribuer à alimenter une réflexion collective de l'équipe d'AGV35 sur les actions mises en place et les priorités à dégager dans le cadre d'un projet social coordonné.

Portées auprès des partenaires locaux, elles pourraient par ailleurs faire valoir cet espace de vie comme un véritable territoire à prendre en compte localement, notamment au regard de la jeunesse.



## 2.3 LA PARTICIPATION DES FAMILLES AU PROJET SOCIAL

**De manière générale, la place des usagers dans la mise en œuvre des projets sociaux est à faire évoluer.**

Certaines collectivités invitent systématiquement les familles à participer aux comités techniques.

Cette démarche de participation n'est sans doute pas la plus facile pour les usagers mais notons qu'au comité technique de Noyal Chatillon sur Seiche, 3 femmes étaient présentes et ont pu transmettre leurs satisfactions et leurs difficultés.

**Les réunions d'usagers** organisées sur les terrains, sont probablement un moyen à développer et à systématiser pour impliquer les gens du voyage et prendre en compte les besoins, les questions et discuter des actions à développer.

A Rennes, des contre temps liés aux réponses à apporter, concernant par exemple la possibilité ou non d'installer la WIFI, ont fortement ralenti le rythme des rencontres engagées en 2012.

Ce qui a donné lieu à 1 seul n° de *La Place* qui avait été créé l'année dernière pour transmettre à toutes les familles les points abordés lors des réunions.

**Reste par ailleurs la question récurrente du peu de participation des familles** aux actions collectives d'animation notamment sur les 2 grands terrains de Rennes. Peu de demandes de cet ordre sont exprimées, souhait de ne pas se « mélanger » entre familles... Cette problématique est à discuter...

## 3 DIFFUSION DE L'INFORMATION / INTERVENTION DES PARTENAIRES SUR LES TERRAINS

**L'information est un des axes principal à développer dans le cadre de l'animation du projet social.** Elle peut être relayée par les gestionnaires mais aussi directement par les structures qui peuvent se rendre sur l'aire d'accueil pour diffuser les informations d'activités, d'évènements...

**Si nous constatons que les familles ne paraissent pas toujours intéressées par les initiatives locales et les activités proposées à l'extérieur du terrain, il est toutefois nécessaire de continuer à transmettre les informations, de manière à montrer aux usagers qu'ils sont considérés comme des habitants à part entière d'un territoire.**

### 3.1 INSTALLATION DE PANNEAUX D'AFFICHAGE SUR LES TERRAINS

Si quelques panneaux d'affichage ont été installés (Bain de Bretagne, Châteaugiron, Montauban, Liffré, Noyal Chatillon sur Seiche...), ils ne sont pas toujours utilisés comme supports d'informations locales.

C'est un outil qui devrait être beaucoup plus développé, une démarche sur laquelle nous insistons dans le cadre de nos rencontres avec les collectivités (réflexions sur la mise en œuvre du projet social, comités techniques...).

### 3.2 MISE EN PLACE DES LIVRETS D'ACCUEIL À DESTINATION DES FAMILLES

Le livret d'accueil constitue la part du projet social élaborée par l'ensemble des partenaires, qui est destinée aux familles. Il s'agit d'un outil important tant du fait de l'implication des partenaires pour transmettre les informations sur leurs structures, que pour les familles.

Pour être le plus adapté, il doit transmettre les informations de manière simple et synthétique.

A peine une dizaine de livrets d'accueil ont été réalisés et sont remis aux familles.

### 3.3 IMPLICATION DES PARTENAIRES SUR LES AIRES D'ACCUEIL / ACTIONS COLLECTIVES FAMILLES

Il faut noter que plus le projet social est dynamique et le partenariat local mobilisé, et plus ces actions se mettent en place sans être accompagnées par AGV35 :

Aires d'accueil	Action	Partenaires	Participation familles
Bain de Bretagne	Vernissage de l'exposition « Brèves de caravanes »	Partenaires du projet social	Nombreuses familles contribution à l'animation
Fougères	Projet informatique/jeunesse  L'école du voyage (atelier illettrisme)  Diagnostic illettrisme sur le terrain / AGV35	APE2A  CLPS  CCAS, CLPS	
Liffré	Pot de rentrée sur le terrain organisé par la communauté de communes  Diagnostic et sensibilisation illettrisme /AGV35	Partenariat projet social  Partenaires insertion professionnelle	Participation de 2 familles, échanges avec les partenaires  Information familles : coordinatrice du projet social
Redon	Diagnostic, sensibilisation illettrisme /AGV35	gestionnaire Hacienda	
Chateaubourg	Diagnostic et sensibilisation illettrisme sur le terrain	CCAS, ludothèque Coordination CCAS dans le cadre du projet social	Informations familles /CCAS Familles ont quitté le terrain avant notre arrivée
Rennes Gros Malhon	Animation Fête de Noël : Spectacle de magie (invitations enfants)	VAGO Ecole Joseph Lotte	Environ 30 enfants du terrain, une dizaine d'adultes.

	quartier lien école Joseph Lotte)		4 familles du quartier (via école J.Lotte).
Rennes Gros Malhon	<b>Animation Késaj tchavé</b> : rencontre avec des jeunes danseurs et chanteurs roms roumains	<b>Association YEPCE</b>	Une 20taine de familles présentes (adultes, jeunes et enfants)
Rennes Gros Malhon	<b>Information dispositif Sortir</b>	<b>CCAS</b>	Infos /6 familles
Rennes / Gros Malhon	<b>Projet « Droits de l'enfant</b> . Création d'une exposition photo « Bien dans tes baskets » Projet qui n'a pas été mené à son terme (problèmes sur le terrain)	<b>Maison Bleue Ville de Rennes : Direction Enfance Jeunesse)</b>	Sensibilisation familles/animation Droits de l'enfant. Prise de photo d'enfants.
Rennes Gros Malhon Petit-Champeaux	<b>Tombées de la nuit</b> : projet Présentation Randonnée spectacle « adaptée » aux familles des terrains de Rennes	<b>Médiatrice Tombées de la nuit</b>	Affichage /propositions spectacle Pas d'adulte à Gros Malhon (quelques enfants) 5 adultes et 2 ados à Petit Champeaux
Rennes Gros Malhon	Projet 8 mars <b>Vernissage expo « corps et identités)</b>	<b>PRISME</b>	Implication de 3 voyageurs, stagiaires de la formation Passerelle. Quelques familles présentes.
Rennes / Gros Malhon	<b>Lire et faire lire</b> 7 séances	<b>UDAF</b> (une bénévole)	4 à 12 enfants/séances animées à la caravane
Rennes Gros Malhon	<b>1 réunion usagers</b>	<b>Rennes Métropole, VAGO, AGV35</b>	Une seule personne du terrain présente, réunion annulée
Rennes Petit-Champeaux	<b>Projet « Histoire et mémoire du camp de Rennes »</b> : <b>Présentation du spectacle « C'est où partir » sur le terrain</b> . Rencontre entre les familles et des étudiants (lycée Chateaubriand)	<b>MRAP, Lycée Chateaubriand, Caravane Cie</b>	Information et invitations des familles 5 personnes du terrain ont assisté au spectacle.
Rennes / Petit-Champeaux	<b>Projet « Des histoires... »</b> (Villejean, Bauregard)	<b>Comptoir du doc Maison de Parc</b>	Atelier vidéo proposé aux jeunes (pas intéressés)

#### 4 DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS (INITIATIVES LOCALES) QUI FAVORISENT L'INTÉGRATION ET LES ÉCHANGES

Comme en 2012, **plusieurs collectivités et structures se sont engagées, à leur initiative, dans des projets favorisant une meilleure connaissance des gens du voyage, l'ouverture sur l'extérieur et la rencontre entre les familles du voyage et les habitants.**

Cette dimension apparaît être un indicateur particulièrement révélateur d'une dynamique politique et sociale de prise en compte des gens du voyage sur les territoires.

Ces actions de sensibilisation mobilisent une part importante du temps de la mission développement social.

##### Une formation « animation et gens du voyage » avec la DDCSPP

Comme en 2012, **AGV35 a co organisé avec la DDCSPP** (Direction départementale cohésion sociale) une formation « Animation et gens du voyage » qui a réuni plusieurs professionnels de différentes structures au niveau départemental : animateurs ALSH, Présence de rue, médiathèque, gestionnaires aires d'accueil...

Les 2 journées de formation ont été organisées sur le terrain de Gros Malhon(cf fiche projet).

Collectivités compétentes	Type de projet	Partenaires impliqués	Liens avec les familles sur l'aire d'accueil
Vezein Le coquet	<b>Projet de sensibilisation aux gens du voyage à l'initiative de la Médiathèque de Vezein.</b> Un débat notamment animé par AGV35	<b>AGV35</b> <b>Itinérance 22</b>	Infos familles du terrain de Petit Champeaux Participation de gens du voyage sédentarisés sur la commune
Thorigné Fouillard	<b>Animation vœux : rencontre familles et partenaires</b>	<b>Commune de Thorigné</b> Partenaires projets social	Familles invitées et sollicitées pour les grillades
Bain de Bretagne	<b>Sensibilisation, information gens du voyage / Lycée professionnel</b>	<b>Lycée St Yves</b>	
Montauban	<b>Animation, sensibilisation gens du voyage / Collège</b>	<b>Collège Evarist Gallois</b> Classes de 5ème	
Bédée	<b>Festival de BD Pré en bulles : stand AGV /exposition caravane</b>	<b>Association Pré en bulles</b>	Infos familles Montauban
Chateaubourg	<b>Intervention sur les gens</b>	<b>CCAS</b>	I

	<b>du voyage</b> (services administratifs et techniques municipaux)	Intervention AGV	
<b>Martigné Ferchaud</b> Projet social Janzé	<b>Exposition « Brèves de caravanes »</b> Animation débats AGV35 (Annie)	<b>Espace jeunes Le Skwat</b> <b>Médiathèque</b>	
<b>Rennes</b>	<b>Projet 8 mars</b> <b>Forum des femmes</b> (2 jours) Vernissage exposition « Corps et identité, portraits de jeunes voyageurs » dans la caravane (invitation partenariat rennais) <b>Conférence à la MIR : Précarité et féminité</b>	<b>Ville de Rennes, PRISME</b>  <b>Ville de Rennes</b>	
<b>Rennes Métropole</b>	<b>Animation Carrefour des Convergences :</b> exposition « Corps et identités ». Installation de la caravane sur le parvis des champs libres.	<b>Rennes Métropole</b> <b>Partenariat CRDED</b>	Information familles
<b>Rennes</b>	<b>Projet « Histoire et mémoire camp d'internement de Rennes »</b> <b>Participation Rue des livres</b> (salon du livre Maurepas) : stand et animation (2 jours) Débat spectacle « C'est où partir »  <b>Clôture du projet : pose de la plaque sur site</b>	<b>Atelier culturel de Maurepas, MRAP, Lycée Chateaubriand, Caravane Cie</b>  <b>Ville de Rennes, Centre social Champs Manceaux</b>	Information familles 1 famille présente au spectacle (accompagnée par un enseignant spécifique)  2 voyageuses présentes
<b>Rennes</b>	<b>Rencontre partenariat SMAE :</b> échange sur pratiques lectures publiques, intervention AGV sur les actions mises en place en partenariat avec le SMAE	<b>SMAE, Bibliothèque Rennes, Ville de Rennes, maisons de quartiers</b>	

## REFLEXIONS SUR LE DEVELOPPEMENT DES PROJETS SOCIAUX

**Nous constatons toujours d'importants écarts entre la volonté d'ouverture vers les services de droits communs et les réalités de précarité, de repli vécues par de nombreuses familles qui séjournent sur les aires d'accueil du département et notamment sur les terrains rennais.**

Les familles, en effet, peuvent trouver plus d'écoute et de compréhension dans un réseau de proximité et de connaissance (gestionnaires, chargés de mission AGV35...). La nécessité de répondre d'abord à des besoins fondamentaux centrés sur la vie quotidienne de la famille, rend difficile toute mobilisation plus collective.

**Néanmoins, nous considérons que mobiliser le partenariat local et informer les familles sur l'organisation des services locaux :**

- **doit être une perspective centrale qui peut favoriser une adaptation plus rapide au contexte d'accueil local**
- **peut être apprécié par des familles plus promptes à y voir une forme d'évolution par rapport aux regards stigmatisants qu'on porte sur elles lorsqu'elles sont accompagnées par un service spécifique.**

**Des questions subsistent par rapport aux difficultés à développer la mise en place des projets sociaux, tant par les collectivités compétentes qu'au sein de l'équipe d'AGV35 :**

- Comment les chargés de missions d'AGV35 peuvent ils répondre aux besoins ou aux attentes des familles sans faire écran à l'organisation locale pour relayer vers les services de droit commun? Peut on l'évaluer? Et comment porter la discussion dans le cadre du projet social ?
- Peu de collectivités ont été accompagnées de fait par AGV35 dans la mise en oeuvre d'un projet social en 2013. Comment inciter les collectivités à s'engager dans une dynamique de projet social qui nécessite une volonté politique et technique sans laquelle AGV35 reste assez démunie (Cf tableau de suivi réalisé à partir des fiches bilans renvoyées par les collectivités : pièces annuelles à joindre pour bénéficier de l'aide à la gestion).

## Fiche projet n° 6 : Coordination et accompagnement des partenaires acteurs de la promotion de la santé des gens du voyage

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** l'infirmière et les assistantes sociales en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :** Mobiliser et accompagner le réseau local des acteurs du champ de la santé, du médico-social et de l'insertion pour participer au mieux-être des gens du voyage

**Partenariat :** CDAS, centres hospitaliers, CPAM, CARSAT, médecins libéraux, centres d'examens de santé, le planning familial, l'ARS, les CCAS, les collectivités, le RSI, etc.

**Objectifs opérationnels :**

- accompagner les partenaires dans leurs projets de promotion et d'éducation pour la santé
- animer des rencontres entre partenaires sur le territoire
- assurer une veille sur les besoins de la population en matière de santé et propositions d'initiatives
- assurer une fonction d'appui technique (expertise, conseil, information) auprès des partenaires de la santé sur le département (CDAS, hôpitaux, médecins, etc...)

**Moyens d'évaluation :**

- bilans des actions menées
- bilans des projets sociaux des aires sur le volet santé

## Fiche projet n° 13 : Accompagnement des familles en matière de santé

**Territoire d'intervention :**

- l'ensemble du département pour les actions collectives
- Rennes Métropole pour les actions individuelles et collectives

**Professionnels référents:** l'infirmière et les assistantes sociales en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :** Favoriser l'accès à la prévention et aux soins dans une prise en charge globale de la personne

**Partenariat :** CDAS, centres hospitaliers, CPAM, médecins libéraux, centres d'examens de santé, le planning familial, l'ARS, les CCAS, les collectivités, les mutuelles, SAFED, la MDPH, la médecine scolaire, les réseaux de soins, les professionnels paramédicaux libéraux, les équipes mobiles de soins, le Codess, la maison associative de la santé, le service promotion santé territoires de la ville de Rennes, ect.

**Objectifs opérationnels :**

- informer les familles sur leurs droits et les accompagner pour leurs ouvertures, les informer sur les dispositifs médico-sociaux existants (permanence, réunions collectives, etc.)
- prévenir la rupture des droits pour favoriser la continuité des soins
- favoriser la relation soignants/soignés (accompagnements physiques)
- conduire une démarche d'éducation pour la santé et de prévention par des actions pédagogiques individuelles et collectives

- prévenir la maltraitance et participer à la protection de l'enfance et des adultes en danger
- développer les collaborations avec les partenaires sur des situations particulières ou pour la mise en place d'actions collectives d'éducation pour la santé

#### **Moyens d'évaluation :**

- bilan des permanences infirmière
- bilan des consultations médicales de protection maternelle et infantile
- bilan annuel des actions mises en place sur le département dans le cadre des projets sociaux
- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches de suivi des aires)

#### **La mission santé en chiffres**

##### **Les consultations médicales de protection maternelle et infantile**

Il y a eu 9 séances de consultations médicales. Nous n'avons reçu personne lors des consultations de octobre et novembre.

Nous avons vu 21 enfants, dont 16 nouveaux inscrits.

Le médecin a effectué 24 examens cliniques et 42 vaccinations.

1 enfant a eu une prescription de consultation spécialisée.

Les 14 nouvelles familles accueillies sont en situation de revenus précaires et 2 mères ont le statut de parent isolé.

De 2008 à 2013 nous avons reçu 194 avis de naissance pour 161 ménages domiciliés au 68 avenue du Gros Malhon à Rennes et 16 informations de naissance pour 12 familles ayant une autre domiciliation.

Les naissances se répartissent ainsi :

- 2013 : 35
- 2012 : 29
- 2011 : 29
- 2010 : 32
- 2009 : 32
- 2008 : 53

Ces 210 enfants sont nés dans 173 ménages.

Nous pouvons établir le nombre d'enfants pour 140 de ces 173 ménages ainsi :

- 7 enfants : 1
- 6 enfants : 5
- 5 enfants : 7
- 4 enfants : 13
- 3 enfants : 20
- 2 enfants : 45
- 1 enfant : 42



## Les rencontres individuelles et les animations collectives

374 rendez-vous pour 135 personnes rencontrées dont 96 pour un accompagnement ponctuel ou une information individuelle et 39 pour un accompagnement long. 111 femmes et 28 hommes rencontrés.

Les rencontres individuelles se répartissent ainsi :

- 127 visites à domicile : caravane et logement adapté.
- 75 lors des 22 permanences sur le terrain du Gros Malhon.
- 15 dans les bureaux d' AGV 35
- 48 accompagnements physiques.

Les demandes sont justifiées par une difficulté de transport, l'illettrisme ou la crainte d'être mal reçu dans certains lieux.

Un accompagnement a été demandé pour une inscription à la halte-garderie Croc-Mahon. C'est la première fois depuis 2009 qu'une enfant est inscrite dans cette structure de quartier.

Détail des visites à domicile :

127 visites à domicile sur 11 communes. La répartition s'effectue ainsi :

- 67 sur le terrain du Gros Malhon
- 6 sur le terrain de Petits Champeaux
- 23 à Saint Jacques de la Lande
- 8 à Saint Grégoire
- 5 à Cesson-Sévigné dont 3 à Calendrou
- 3 à Pacé
- 3 à Betton
- 3 à Saint Gilles
- 2 à Montgermont
- 1 à Chartres de Bretagne
- 2 à Gévezé dans les logements adaptés
- 1 à Vezin chez une famille relogée en maison
- 3 à Rennes (Villejean et Cleunay) chez 2 familles relogées en appartement

Détail des accompagnements physiques :

- 2 à l'hôpital Sud
- 5 au centre hospitalier privé de Saint Grégoire
- 3 à la clinique de la Sagesse
- 1 au centre hospitalier Guillaume Régnier
- 12 pour des consultations dans les cabinets médicaux de ville
- 6 pour des bilans biologiques en laboratoire
- 2 au Planning Familial
- 1 à la consultation PMI de Villejean
- 4 à la CPAM de Rennes
- 4 au CCAS de Villejean
- 2 à la Halte-garderie Croc-Mahon
- 2 à la banque

- 1 au Conseil Général
- 1 au Trésor Public
- 1 au Centre des Impôts
- 1 à la cérémonie de la pose de plaque du camp d'internement de Rennes

### **Animations collectives santé**

Quatre **ateliers bien-être** avec une socio-esthéticienne organisés sur le terrain du Gros-Malhon :

- 4 jeunes dans le cadre de la formation Prisme : 1 homme et 3 femmes
- 5 femmes le 18 avril, accompagnés de 2 hommes restés en observateurs et de 3 petits enfants
- 2 femmes le 26 septembre
- 1 femme le 13 décembre

Ces ateliers sont toujours très appréciés. Nous rencontrons la difficulté d'une fréquentation très inégale. Les inscriptions sont toujours supérieures à la présence effective sans que nous puissions toujours analyser les raisons des absences.

Nous avons informé également certaines femmes de la possibilité d'intégrer le parcours santé proposé au Centre Social de Villejean. Une femme s'est inscrite mais n'est pas venue aux différentes activités proposées malgré une bonne connaissance de ce lieu.

### **Semaine européenne de la vaccination**

L'annuaire des lieux de vaccination en Bretagne et le document sur les infections à méningocoques ont été déposés dans les 500 casiers courriers ouverts par les familles sur le terrain du Gros Malhon.

Une séance d'information et de vaccination était proposée aux familles avec le médecin de PMI sur le terrain du Gros Malhon. Nous avons reçu 5 personnes de 2 familles différentes : 2 adultes et 3 enfants. Une enfant a été vaccinée.

### **Autres animations collectives**

Présence en médiation pour quatre séances de lecture proposées par l'association « Lire et Faire Lire » sur le terrain du Gros Malhon.

Participation au groupe de travail et aux ateliers organisés avec Prisme pour l'aménagement de la caravane, la réalisation d'un livret et d'un photorama. Ces créations ont été présentées au forum des femmes pour la Journée Internationale des Femmes.

### **Animation à destination du grand public**

Conférence organisée à la MIR dans le cadre du 8 mars « Précarité et féminité ? Ou comment les conditions de vie portent atteinte au corps ». 14 personnes présentes.

## Fiche projet n° 7 : Coordination et accompagnement des partenaires acteurs de la scolarisation des enfants du voyage

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** la chargée de mission scolarité en collaboration avec la chargée de mission développement social et en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectifs généraux :**

- Favoriser la prise en compte des enfants du voyage dans les dispositifs scolaires de droit commun
- lutter contre l'échec et le décrochage scolaire

**Partenariat :** l'Inspection Académique, les IEN, l'équipe d'enseignants spécifiques, les collèges, les écoles, les SEGPA, la ligue de l'enseignement, le CNED, les équipes de la réussite éducative, etc.

**Objectifs opérationnels : (dans le cadre des projets sociaux des aires)**

Sur Rennes :

- organiser et animer des actions d'information et de coordination des partenaires de la scolarité dans le cadre des projets sociaux des aires
- participer à la gestion de la mobilité scolaire avec l'Inspection Académique
- favoriser les relations entre les structures éducatives et les familles
- créer et gérer le réseau d'accompagnement à la scolarité en lien avec les équipes éducatives
- travailler avec les partenaires à l'orientation vers les dispositifs du secondaire (collèges, SEGPA, classe « voyageurs », etc.)

Sur le département :

- organiser et/ou accompagner la mise en place d'actions d'information et de coordination des partenaires locaux de la scolarité
- favoriser les relations entre les structures éducatives et les familles
- impulser et/ou accompagner la création de dispositifs locaux d'accompagnement à la scolarité ou mise en relation des partenaires avec les familles autour de réseaux déjà existants
- accompagner les partenaires dans l'accueil des enfants du voyage dans les établissements du secondaire (collèges, conventions CNED)

**Moyens d'évaluation :**

- bilan annuel des actions mises en places sur le département
- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches de suivi des aires)
- bilan annuel du réseau d'accompagnement à la scolarité sur Rennes
- état des lieux annuel des actions d'accompagnement à la scolarité sur le département

### Synthèse de l'activité 2013

#### Coordination et partenaires de la scolarisation

La mission d'accompagnement des partenaires de la scolarité participe, au niveau départemental à la prise en compte des familles et des enfants du voyage dans les dispositifs scolaires, à la lutte contre l'échec et le décrochage scolaire, à la lutte contre l'illettrisme et à l'apport de connaissances culturelles spécifiques au mode de vie voyageur.

Cet accompagnement se traduit par des actions d'information, de coordination, et d'animation auprès des partenaires impliqués dans la scolarisation des enfants (collectivités, écoles, collèges, enseignants spécifiques, Inspection académique, bénévoles, équipes de réussite éducative...).

Cette mission s'articule autour de cinq axes : information et coordination des partenaires, participation à la gestion de la mobilité scolaire, renforcement des relations entre structures éducatives et familles, développement de l'accompagnement à la scolarité, accueil et intégration au sein de l'enseignement secondaire.

### **Information et coordination**

Le travail d'information et de coordination des partenaires vise à apporter collectivement des solutions aux problématiques spécifiques de la scolarisation des enfants du voyage.

Cette année, sur Rennes Métropole, les liens se sont particulièrement renforcés avec l'équipe d'enseignants spécifiques qui gèrent l'accueil des enfants du voyage dans les classes. Le projet d'accompagnement scolaire mis en place sur l'école Joseph Lotte en direction des enfants du terrain avec des bénévoles d'AGV 35 a favorisé le partenariat avec l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Des rencontres régulières ont été organisées, à leur initiative ou à celle de la chargée de mission.

Les contacts téléphoniques ont été fréquents : suivis scolaires, relais sur les situations complexes, échanges autour des difficultés relationnelles entre les parents et les équipes enseignantes, niveaux scolaires faibles, absentéisme, problèmes de comportement des enfants, orientations spécifiques...

Cette collaboration a favorisé la réactivité, la confiance, et la complémentarité des compétences.

Des réunions ont été organisées sur le département, notamment pour la mise en place d'accompagnement scolaire, afin de créer du réseau localement (Redon, Gévezé). Ainsi, collectivités, gestionnaires, Education nationale ont été amenés à travailler sur des temps de réflexions collectives.

Les interventions de la chargée de mission ont permis d'apporter des éléments de compréhension sur le mode de vie et les spécificités culturelles des familles du voyage, qui ont un effet direct sur la scolarisation des enfants.

En effet, les professionnels se trouvent souvent déstabilisés par des comportements en décalage avec la norme scolaire. Ces temps d'échanges entre professionnels ont permis de mutualiser les compétences, de mettre du sens sur des comportements parfois « inadaptés » aux codes scolaires, favorisent le lien entre professionnels et de créer des ressources localement.

Sur l'année scolaire 2012/2013, des réunions de ce type se sont déroulées, comme l'année passée, sur le département : Rennes, Betton, Pleurtuit, Châteaugiron, Dol de Bretagne. L'objectif a été d'établir des outils communs visant à travailler sur la résolution de situations problématiques et de déboucher sur des actions concrètes.

Comme chaque année l'organisation de la rentrée scolaire sur Rennes a fait l'objet d'un dispositif spécifique de coordination : action de pré-rentrée auprès des familles en lien avec les écoles de secteur l'Inspection Académique et les enseignants spécifiques, réunions des partenaires de la scolarité.

La présence des familles du voyage sur les aires d'accueil de Rennes à la période de la pré-rentrée scolaire a permis de planifier la répartition des enfants dans les écoles de

secteur et d'accompagner les équipes enseignantes dans la gestion de ces inscriptions. Pour les arrivées en cours d'année scolaire à Rennes, le travail partenarial s'est renforcé avec l'Inspection Académique (solution d'accueil dans les écoles de secteur). Au niveau départemental, la prise en compte des déplacements et des arrivées des élèves s'est souvent directement organisée par les écoles du secteur concerné.

### **Renforcement des relations familles/structures éducatives**

Dans le cadre de situations individuelles, des actions de rapprochement et de conciliation ont eu lieu : rencontres tripartites, mise en relation parents/écoles ou collègues, participation aux réunions pédagogiques « équipes éducatives » ou « équipes de suivi de scolarisation » (pour les élèves handicapés) sur Rennes Métropole. Les actions ont donné lieu à de nombreux échanges sur la culture des gens du voyage. Cette année la demande s'est davantage exprimée sur un apport d'éléments de compréhension concernant le rapport à l'école, et les raisons des freins dans la poursuite de la scolarisation dans le secondaire.

### **Appui technique du réseau d'accompagnement scolaire**

#### **Sur Rennes**

La chargée de mission assure la gestion et l'animation de l'équipe de bénévoles d'AGV 35 en lien avec les équipes enseignantes : recrutement, formation et accueil des bénévoles, organisation et animation des séances hebdomadaires, appui technique aux bénévoles, temps réguliers de concertation avec les équipes enseignantes, organisation de rencontres bénévoles/parents - bénévoles/enseignants, organisation et animation de 4 rencontres dans l'année réunissant toute l'équipe de bénévoles.

Durant l'année scolaire 2012/2013, comme l'année précédente, les bénévoles d'AGV 35 ont participé au plan de formation dispensé par la Ligue destinés à l'ensemble des bénévoles rennais de l'accompagnement à la scolarité

#### **Sur le département**

La mission d'AGV35 est d'accompagner les partenaires dans l'adaptation ou la création d'actions d'accompagnement à la scolarité en direction des enfants et des jeunes du voyage : diagnostic du réseau d'acteurs et des ressources locales qui peuvent être mobilisées, diagnostic des besoins des familles présentes sur le territoire, mise en relation entre partenaires et familles : visites sur le terrain et/ou réunions sur des lieux d'accueil de la commune, appui technique aux accompagnateurs, notamment pour l'aide développée aux élèves inscrits aux cours du CNED

Cette année les Dispositifs de Réussite Educative ont à nouveau été sollicités par la chargée de mission, dans la continuité des actions précédentes (aide aux devoirs). A Dinard, le travail de mise en réseau entre l'aire d'accueil et le centre social (situé à proximité immédiate de l'aire) s'est poursuivi comme l'année passée. A la rentrée le projet d'accompagnement scolaire pour les jeunes inscrits au CNED s'est poursuivi.

A Gévezé, suite à la construction d'habitats adaptés, des sollicitations venues des familles du voyage installées, dont les enfants étaient scolarisés au CNED avaient eu lieu l'année précédente. Des bénévoles de la commune avaient été rencontrés, formés par la chargée de mission et mis en relation avec les familles. Les séances d'aide aux devoirs ont continué à se dérouler sur toute l'année scolaire au sein du domicile des familles.

## Accompagnement des partenaires du secondaire

Le passage du primaire vers le secondaire est une étape particulièrement fragile dans le parcours scolaire des enfants du voyage. Les partenaires scolaires n'ont pas toujours connaissance des pratiques des familles du voyage (inscriptions au CNED, distance par rapport au collège, et parfois déscolarisation...) et restent parfois démunies face à ces spécificités. Des actions de passerelle CM2/6ème ont ainsi été entreprises par les écoles en partenariat avec la chargée de mission : réunions de bilan avec les équipes enseignantes et les enseignants spécifiques sur les orientations à anticiper et à accompagner pour la rentrée scolaire de septembre 2013, organisation de rencontres d'informations autour de l'orientation vers les dispositifs du secondaire (collège ordinaire, SEGPA, classe « voyageurs », CNED...) ont été mis proposés sur le terrain de Gros Malhon et du Petit Champeaux.

Par ailleurs des rencontres régulières ont eu lieu entre la chargée de mission et l'enseignante spécifique de la classe « voyageurs » du collège des Gayeulles, afin de proposer des adaptations d'emploi du temps visant à favoriser la motivation des jeunes en situation de décrochage, ou bien de réguler des situations de conflit. Enfin, des rencontres et contacts avec les collèges ordinaires accueillant des enfants du voyage ont été nécessaires afin de faciliter l'inscription et l'intégration de ces derniers dans les établissements.

## Fiche projet n° 8 : Coordination et accompagnement des partenaires acteurs de l'insertion professionnelle des gens du voyage

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** le chargé de mission insertion professionnelle et le chargé de mission jeunesse en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectifs généraux :**

- Faciliter la prise en charge des gens du voyage dans les dispositifs d'accès à l'emploi
- Soutenir l'accès à l'emploi des gens du voyage

**Partenariat :** les collectivités locales, l'ADIE, les CDAS, les CCAS, les CIAS, le RSI, les chambres consulaires, la CAF, Pôle Emploi, les PAE, la Mission Locale, les CIO, le Conseil Régional, les organismes de formation

**Objectifs opérationnels :**

- assurer un appui technique des acteurs de l'insertion professionnelle (notamment des Animateurs locaux d'insertion, les PAE) dans leur accompagnement des voyageurs (légalisation des activités, suivi administratif etc.)
- solliciter et mobiliser les différents acteurs de l'emploi pour une meilleure prise en compte des gens du voyage (chambres consulaires, Pôle Emploi, organismes de formation, etc.) dans les dispositifs de droit commun
- soutenir et accompagner toute initiative locale ou partenariale dans le cadre des projets sociaux des aires comme à l'échelle départementale
- mobiliser les acteurs de la formation professionnelle pour mieux informer les gens du voyage des dispositifs de droit commun
- contribuer, avec les partenaires, à la création d'expérimentations adaptées aux besoins des gens du voyage en matière de formation ou de reconnaissance des qualifications

**Moyens d'évaluation :**

- bilan annuel des actions mises en places sur le département dans le cadre des projets sociaux
- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches suivi des aires)
- bilan annuel des actions mises en place à l'échelle départementale

## Fiche projet n° 14 : Accompagnement des familles en matière d'insertion professionnelle

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** les chargés de mission insertion professionnelle et jeunesse, les assistantes sociales, en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :** Soutenir les gens du voyage dans leurs démarches d'accès à l'emploi

**Partenariat :** Chambres consulaires, organismes de formation, ADIE, Prisme, entreprises d'insertion, CCAS, CDAS, CAF, RSI, Impôts, agences d'intérim, Pôle Emploi, PAE, Mission locale, CLPS, etc.

**Objectifs opérationnels :**

**Emploi et travail non salarié :**

- accompagner les gens du voyage vers la légalisation des activités professionnelles (conseil, orientation, accompagnements physiques, etc.)
- contribuer, en lien avec les partenaires, à l'autonomie de gestion administrative des entrepreneurs voyageurs (suivi comptable, administratif et fiscal, retraite, pensions d'invalidité,

aides à la mobilité, aides du FAJ, etc.)

- contribuer, en lien avec les partenaires, au développement des entreprises des gens du voyage
- informer, orienter et accompagner les voyageurs dans leurs projets de formation ou de certification (ateliers des savoirs fondamentaux, atelier prisme, ateliers de droits communs, etc.)

#### Emploi et travail salarié :

- informer et orienter les voyageurs vers les institutions de l'emploi (permanences sur terrains)
- faire le lien entre les partenaires des dispositifs de droit commun et les gens du voyage (accompagnement physique des voyageurs sur Rennes Métropole et appui technique des professionnels sur le reste du département)

#### **Moyens d'évaluation :**

- bilan des permanences des professionnels référents sur les terrains rennais
- bilan d'activité des professionnels référents
- bilan annuel des actions mises en places sur le département dans le cadre des projets sociaux
- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches suivi des aires)

## **Synthèse de l'activité 2013**

### **L'accompagnement des familles en matière d'insertion professionnelle**

Le contexte économique, social et juridique en constante évolution nécessite une attention et une veille permanente. Ceci oblige donc à suivre les évolutions législatives et réglementaires.

L'insertion professionnelle comprend des actions comme : la formation professionnelle, la remise à niveau, les contrats aidés, les actions de recherche d'emploi, la légalisation des activités professionnelles.

Les gens du voyage par rapport à leur mode de vie (l'itinérance) privilégient l'entrepreneuriat individuel car cela est conciliable avec leurs habitudes de voyageurs et leur culture. De ce fait, les gens du voyage majoritairement travaillent plus volontiers à leur compte plutôt qu'en tant que salarié. Ils créent eux mêmes leurs activités et prennent donc le statut de travailleurs indépendants.

C'est un état de fait traditionnel, les gens du voyage semblent préférer développer leurs activités professionnelles de façon indépendante.

Le chargé de mission insertion professionnelle est le seul professionnel d'AGV35 à intervenir sur l'ensemble du département d'Ille et Vilaine dans l'accompagnement des familles en matière d'insertion professionnelle : Rennes Métropole, Fougères, Saint Malo, Dol, Combourg....

Une année marquée par une augmentation de la charge de travail du fait d'une augmentation de la demande des voyageurs d'être accompagné dans le cadre de l'insertion professionnelle. Enfin, une augmentation de l'activité du chargé de mission insertion professionnelle dû :

- au transfert de la convention d'accompagnement entre l'ADIE et le Conseil Général vers d'AGV35 dans le cadre de l'accompagnement des gens du voyage entrepreneurs.
- à la constitution du dossier de demande de subvention du « Fonds social européen » (compétitivité régionale et emploi) qui permet le financement de l'action « Accompagnement des voyageurs créateurs d'entreprise en Ille-et-Vilaine » mais



en contrepartie qui implique des contraintes administratives assez fortes.  
Pas de cas de travail dissimulé en 2013.

### Les chiffres clefs :

Nombre de rendez vous (physique)	326
Nombre de rendez vous physique (entreprises)	304
Nombre de rdv téléphonique (entreprises)	19
Nombre de rendez vous entreprise total	323
Nombre d'entreprise	129
Nombre d'entrepreneur ayant eu + de 3 rdv	45
Nombre de familles	143
Nombre de rdv emploi salarié	22

Répartition des rendez vous selon les lieux	
	%
Permanences	45
Locaux d'AGV35 ( Vern sur seiche)	19,3
Locaux aires d'accueil Rennes	19,3
Visite à domicile (caravane)	13,4
Locaux Ccas Rennes Villejean	3,3

Répartition des rdv selon les thématiques	
	%
RSI/URSSAF	24,5
Création d'entreprise	18,7
Caisse d'allocations familiales (CAF)	17,1
Administration fiscale ( Impots)	14,7
Emploi salarié	8,5
Gestion d'entreprise (type comptabilité)	8,2
Santé (CMU)	7,9

### L'autonomie des gens du voyage dans la gestion de leurs entreprises :

Répartition des rdv selon les thématiques	
	%
RSI/URSSAF	25
Création d'entreprise/ chambres consulaires	14,6
Caisse d'allocations familiales (CAF)	18,75
Administration fiscale ( Impots)	18,75
Emploi salarié	0
Gestion d'entreprise (type comptabilité)	8,3
Santé (CMU)	14,6

Ccas bénéficiaires R.S.A	Effectif	Maintien	Autonomie/sortie
Rennes Villejean Ccas	14	9	5
Saint-Malo Ccas	7	2	5
Saint-Malo Ccas extérieur	4	2	2
Fougères Ccas	5	3	2
TOTAL	30	16	14

### Le partenariat

**Emploi non salarié ( entrepreneurs) :** chambre des métiers et de l'artisanat, chambre de commerce, Rsi/Urssaf, sécurité sociale (RAM), CAF, ADIE, Centre des impôts, CLPS, organismes de formation, MEIF, l'Europe ( fond social européen).

**Emploi salarié :** Pôle emploi, CCAS, PAE, CLPS, agences d'intérim, Espace Ressources Emploi de Rennes Villejean. MEIF, l'Europe ( fond social européen).

Enfin, dans les 2 types d'emploi, un partenariat est né avec les acteurs de l'insertion professionnelle du quartier de Rennes Villejean : le Groupe Solidarité Emploi ( GSE).  
Au sein du GSE Rennes Villejean les acteurs sont : SUIO-IP, Pôle emploi, la mission

locale, la MEIF, l'Espace Ressource Emploi (E.R.E), la chambre de commerce de rennes ( citéslab), le CCAS et CDAS de Rennes Villejean, la préfecture d'Ille et Vilaine, la politique de la ville (Rennes), le relais, la maison verte, dé clic femmes.

## Synthèse de l'activité 2013

### Soutenir les gens du voyage dans leurs démarches d'accès à l'emploi

- **L'emploi non salarié**

La création d'emploi et le maintien dans l'emploi.

### Favoriser l'exercice légal des activités professionnelles des gens du voyage

- **L'accompagnement à la création et la légalisation des activités de travailleurs indépendants.**

Au cours de l'année 2013, il y a eu 21 créations d'entreprises pour les gens du voyage.

- **L'accompagnement à la gestion des entreprises des gens du voyage entrepreneurs.**

Ce volet s'adresse au 129 gens du voyage entrepreneurs.

- **L'accompagnement au développement du chiffre d'affaires de l'entreprise et/ou l'autonomie dans la gestion administrative de l'entreprise.**

Cela ne concerne que 30 gens du voyage entrepreneurs. A la fin de l'année 2013, 14 voyageurs entrepreneurs sont en sortie positive : ils sont autonomes.

- **L'accompagnement technique des professionnels de l'insertion professionnelle dans la prise en charge des gens du voyage.**

Les limites à l'emploi non salarié : illettrisme, absence de diplôme et d'expériences professionnelles significatives, mode de vie des voyageurs (voyages), aspect culturel et autres (exemple du décès d'un proche), la transversalité des missions au sein d'AGV35

- **L'emploi salarié**

Les gens du voyage sont éloignés de l'emploi salarié et méconnaissent l'environnement professionnel. Cet éloignement est dû au fait que le mode de vie, la culture, codes et spécificités des gens du voyage ne permettent pas de s'inscrire dans une démarche d'emploi salarié à long terme.

En effet, les gens du voyage qui recherchent un emploi salarié s'orientent davantage vers des emplois en CDD, et plutôt pendant la période hivernale (avant les fêtes de fin d'année), ou l'été pendant leur voyage et proche du lieu de stationnement.

L'une des caractéristiques des gens du voyage, c'est la recherche d'un emploi non salarié. Ceci se confirme au regard de l'activité sur la thématique de l'insertion professionnelle des gens du voyage.

En effet, dans le cadre de mon activité, on constate que la plupart des rendez vous (304) ont pour objet l'emploi non salarié.

## La recherche d'emploi salarié

Limites : illettrisme, absence de diplôme et d'expériences professionnelles significatives, mode de vie des voyageurs (voyages), aspect culturel et autres (exemple du décès d'un proche), la transversalité des missions au sein d'AGV35.

## La recherche de formation qualifiante

La recherche de formation qualifiante pour les gens du voyage est compliquée du fait de l'illettrisme, du manque d'expérience professionnelle, des formats de formation qui sont trop longs et se situant pendant la période de leur présence en Ille et Vilaine... De ce fait, il est proposé au gens du voyage la formation passerelle Prisme. Cependant, cette formation n'est pas qualifiante ; elle ne débouche pas sur un emploi salarié et n'est possible que sur Rennes Métropole. Elle ne concerne qu'un faible nombre de voyageurs ( nombre de place limitées). En effet, il n'y a que 12 places (10 places pour les jeunes et seulement 2 pour les adultes).

Limites : illettrisme, absence de diplôme et d'expériences professionnelles significatives, mode de vie des voyageurs (voyages), aspect culturel et autres (exemple du décès d'un proche), la transversalité des missions au sein d'AGV35.

## Perspectives 2014 et besoins

### Emploi non salarié

- La demande pour ce type d'activités est très forte. Par conséquent, il sera nécessaire de :
- poursuivre le travail de légalisation des activités de travailleurs indépendants en lien étroit avec les partenaires ( aide à la création d'entreprise : gestion financière, administrative et sociale). Il est aussi essentiel de pouvoir assurer la pérennisation des entreprises des gens du voyage.
  - développer le partenariat et les actions communes : engager des actions dans le processus de droit commun et les adapter aux caractéristiques de la population, adapter l'offre à la demande ( ex : des stages de préparation à l'installation, rechercher le développement d'activité...).
  - travailler avec les chambres des métiers et de l'artisanat sur les professions ne justifiant pas de diplômes, ou trouver des formations adaptés aux voyageurs afin de limiter les refus d'immatriculations.
  - conforter le partenariat AGV35 avec la Chambre de commerce et la Chambre des métiers et de l'artisanat afin de pouvoir déterminer et adapter des services et formations pour les gens du voyage.
  - travailler sur l'étude, le développement et la pertinence des projets.
  - contribuer à aider les voyageurs à pérenniser les entreprises.
  - pouvoir développer les financements de projets.

### Emploi salarié

Soutenir l'accès à l'emploi salarié et à la formation professionnelle :

Avec l'ADIE : la seule action actuelle ne concerne que la remise à niveau en lecture/écriture et ne couvre pas la formation professionnelle, ni les validations de

compétences professionnelles, et c'est sur cet aspect qu'il faudra s'orienter.

Avec le CLPS : d'abord lutter contre l'illettrisme. L'enjeu compétences CLPS et le Greta Est-Bretagne se sont associés pour Compétences Clés. Ils s'appuient sur un réseau de partenaires (Pôle emploi, Missions locales, Cap emploi, CCAS, AGV...) qui orientent les bénéficiaires. Ensuite, participer aux formations du CLPS : épauler les voyageurs dans l'accompagnement et l'orientation professionnelle : bilan de compétence, V.A.E.

Avec Pôle Emploi : développer les relations avec le premier acteur de droit commun concerné par l'Emploi. Assurer l'accompagnement et l'orientation des voyageurs vers le Pôle Emploi : pré-inscription par téléphone, accompagnement au premier rendez-vous, et/ou un accompagnement à court et moyen terme. La relation avec les agents du Pôle Emploi dépend de l'interlocuteur, à chaque accompagnement. L'inscription au pôle emploi permet l'accès à la formation professionnelle.

Avec le CCAS/CDAS et les animateurs locaux d'insertion : afin de développer l'accès des gens du voyage aux contrats aidés, chantiers d'insertion, entreprises d'insertion....

Avec les PAE : afin de développer les possibilités d'accès à l'emploi salarié. Cependant, le nombre limité de places sur les aires d'accueil des communes fait que le nombre de gens du voyage concerné est très faible.

Avec les agences d'intérim : recenser les offres d'emploi à bas niveau de qualification, et les missions courtes d'intérim.

Avec l'Espace Ressources Emploi de Rennes Villejean : dans la réalisation de CV, de recherche d'emploi.

# Fiche projet n° 9 : Coordination et accompagnement des partenaires acteurs de l'insertion sociale des gens du voyage

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** les assistantes sociales en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :**

- faciliter la prise en charge des gens du voyage dans les dispositifs d'insertion sociale
- contribuer à une meilleure coordination des accompagnements des familles mobiles

**Partenariat :** le Conseil Général, les CDAS, la CAF, les CCAS, la CPAM, les mutuelles, la police, la Banque de France, le Trésor Public, les associations caritatives, les assurances, les épiceries sociales, CARSAT, RSI, APASE, CIDFF, UDAF, Tribunaux et avocats, etc.

**Objectifs opérationnels :**

- assurer un appui technique des acteurs de l'insertion sociale (ex: les travailleurs sociaux des CDAS) dans leur accompagnement des voyageurs sur le département (ex : dans le cadre des informations préoccupantes)
- organiser des temps d'échange avec les partenaires sur les accompagnements individuels des familles (cellule d'appui avec le CCAS de Villejean, réunions familles avec les CDAS, etc.)
- solliciter et mobiliser les différents acteurs pouvant contribuer à l'amélioration de l'insertion sociale des gens du voyage (mutuelles, assurances, banques, RSI, établissements de crédits, etc)
- soutenir et accompagner toute initiative locale ou partenariale dans le cadre des projets sociaux des aires comme à l'échelle départementale
- mobiliser les acteurs et partenaires de l'insertion sociale pour mieux informer les gens du voyage des dispositifs de droit commun

**Moyens d'évaluation :**

- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches suivi des aires)
- les cellules d'appui organisées avec le CCAS de Villejean

## Le partenariat

Nous intervenons essentiellement sur Rennes et Rennes Métropole. Par notre connaissance du monde du voyage, nous sommes également des personnes ressources pour les collègues et partenaires sur le reste du département et en dehors. Nous sommes quotidiennement amenées à faire de la médiation pour l'accès aux droits, leur maintien ou leur rétablissement, la compréhension des procédures qui permettent l'aboutissement des actions.

Nous entretenons un partenariat avec de nombreux services dont voici la liste non exhaustive :

- CDAS : aide sociale à l'enfance, informations préoccupantes, aide éducative, situations de crise ( ex : violences conjugales )
- APASE, ASFAD, écoles : lien pour suivis d'enfants en grande difficultés, accueil de femmes et enfants
- CAF : médiations fréquentes : mise à jour des dossiers, rétablissement des droits, demandes de subventions et prêts pour équipements ménagers, crédits caravanes, transferts de dossiers, recours gracieux...
- CCAS : infos sur micro-crédit, subventions et aides financières permis, précarité

personnes seules, EDD, dossiers tarification cantine, élection de domicile...( la cellule d'appui est un temps privilégié de partage avec AGV35)

- CAISSES DE RETRAITE, CARSAT, CDC, RSI, MSA : instruction des dossiers retraite et demandes d'ASPA,

- JUSTICE : incarcérations, condamnations, requêtes : partenariat avec les tribunaux, les juges ( ex JAF), les avocats, dossiers aide juridictionnelle  
médiations avec les huissiers de justice et le trésor public ; mise en place d'échéanciers,

- CPAM, RSI : accès et maintien CMUC, ACS, mutuelle, prévention et orientation...

- BANQUES : médiations sur préoccupations diverses : dossiers de surendettements mais aussi agios, frais de prélèvements...Négociation et parfois accompagnement physique des familles pour les soutenir dans une attitude de responsabilisation vis à vis d'une situation dégradée, difficile

- ASSOCIATIONS CARITATIVES: Secours Catholique, Secours Populaire, Croix Rouge, restau du cœur, épicerie sociale, Emmaus...Elles apportent essentiellement des aides alimentaires mais aussi quelquefois un soutien financier en règlement des assurances, mutation cartes grise, permis, contrôle technique, cotisations mutuelles...

- MUTUELLES : négociation de garanties adaptées aux besoins des personnes accompagnées  
et pour certains, un suivi régulier pour le paiement des cotisations.

### **Synthèse de l'activité 2013**

Nous intervenons auprès d'une population itinérante et donc notre organisation s'adapte à cette caractéristique. Or, quand ces familles quittent l'agglomération rennaise, nous constatons une perte de contact. Nous recevons occasionnellement des demandes ou des retours des CDAS et autres structures concernant cette population. Nous constatons que les GDV ont souvent du mal à investir les services de droit commun. « On a pas le même parler, si tu leur parles toi ils comprendront, quand c'est nous, ça marche pas ». Les populations les plus fragiles et marginalisées ne viennent pas forcément vers nous et encore moins vers les structures de droit commun. Pour celles qui nous sollicitent, nous travaillons beaucoup par téléphone, fax, courrier avec les partenaires notamment. Quand les familles voyagent, elles ont un problème important à résoudre ( souvent dans l'urgence).

### **Perspectives 2014 et besoins**

- développer et renforcer le partenariat avec les CDAS pour privilégier un travail de prévention auprès de la population itinérante. (ex : ce partenariat existe dans certaines communes où les familles du voyage ont accès à l'épicerie sociale, au même titre que le reste de la population.)
- éviter la perte d'informations et développer les formations communes ( par exemple dans le cadre de réunions au CDAS de Villejean)
- poursuivre et enrichir notre partenariat avec le CCAS de Villejean
- garantir notre présence par des visites à domicile, ce qui permet une réelle proximité et veille auprès de la population la plus fragilisée qui ne vient pas à nos permanences.

## Fiche projet n° 10 : Accompagnement des familles en matière d'insertion sociale

### Territoire d'intervention :

- Rennes pour les accompagnements individuels
- le département dans le cadre de l'appui technique aux professionnels accompagnant des voyageurs

**Professionnels référents:** les assistantes sociales, la CESF, l'infirmière en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

### Objectifs généraux :

- lutter contre la précarité et l'exclusion des gens du voyage
- accompagner le public en précarité vers l'autonomie
- promouvoir et soutenir ce public dans son intégration globale (accès aux droits)
- favoriser la contractualisation dans les accompagnements
- assurer la mission de protection de l'enfance

**Partenariat :** le Conseil Général, les CDAS, la CAF, les CCAS, la CPAM, les mutuelles, le Trésor Public, les associations caritatives, le RSI, etc.

### Objectifs opérationnels :

- accueillir, écouter les familles, évaluer les besoins, conseiller, orienter et accompagner les gens du voyage (permanences terrains, visites, etc.)
- favoriser le maintien des moyens de subsistance des ménages en relayant et instruisant les demandes financières et alimentaires, les demandes d'apurement, des échelonnements de dettes, etc.
- soutenir les parents dans l'éducation, la sécurité et la santé de leurs enfants
- instruire les demandes d'aides financières (notamment dans le cadre de l'ASE)
- protéger les mineurs en danger en évaluant les situations avec les CDA
- aider et soutenir les parents dans leur rôle éducatif (orientations PMI, proposition de mesure d'aides éducatives)
- assurer l'accompagnement global des familles en lien avec les partenaires et les chargés de missions thématiques du GIP AGV35

### Moyens d'évaluation :

- bilan d'activité des AS
- bilan annuel des actions mises en place dans le cadre des projets sociaux
- bilan annuel des interventions sur le département (grâce aux fiches suivi des aires)
- quantification des accompagnements, des contrats d'accompagnements

### Les chiffres clefs

**360 personnes seules ou familles ont été rencontrées et suivies par notre service.**

- cela a généré 1565 interventions dans divers domaines sans parler des démarches et orientations par téléphone ( 10 à 15 appels par jour au téléphone en moyenne).

### Outils d'intervention

- Entretiens : en permanences et RV sur le terrain de Gros Malhon  
au CDAS  
au siège social d'AGV 35  
visites à domicile  
accompagnements physiques dans des organismes

## **Accès aux droits (montage de dossiers, aides aux démarches)**

Vieillesse :

-dossier retraite-ASPA : 19

-APA : 3

Santé :

-cmu+cmuc : 33

-Aide Complémentaire Santé : 21

Autres :

-dossier surendettement : 6

## **Aides financières**

-CDAS : 179

-CAF : 36

-CCAS : 50

-ASSOCIATIONS CARITATIVES : 350

-CARSAT : 1

-RSI : 2

-FSL : 4

-FAJ : 4

## **Synthèse de l'activité 2013**

L'accompagnement dans les démarches administratives occupe une grande partie de notre travail. ( explication en langage compréhensible par les familles, rassemblement des papiers nécessaires, rédaction des dossiers, suivi des dossiers...etc)

Bien que les familles développent des stratégies de compensation pour se débrouiller sans lire ni écrire, leur accès aux droits, leur capacité de s'informer et choisir librement entre diverses options, leur autonomie de consommateurs et de citoyens s'en trouve largement compromise. L'illettrisme constitue un frein majeur à l'accès aux prestations sociales, à l'éducation, la santé, l'emploi et l'initiative économique.

Cette réalité, ajoutée à la complexité administrative, conditionne nos interventions et rend l'autonomie de notre public très relative voire illusoire. Nous constatons une augmentation de la précarité et de la pauvreté, de l'insécurité économique.

Le manque de perspectives crée du désespoir, a des effets sur la santé. Nous constatons une pression forte sur notre service social pour obtenir des réponses à court terme, voire immédiates (pécuniaires, alimentaires...) à défaut de projets ou stratégies ayant plus d'envergure.

## **Perspectives 2014 et besoins**

En interne, travailler à plus de coordination entre les divers postes en privilégiant un travail de prévention, d'information et de suivi global des familles.

En externe, renforcer et approfondir le travail de partenariat avec Rennes métropole, hacienda , les communes et autres gestionnaires. Les dettes importantes de terrain augmentent.

L'ouverture du FSL pourrait être un outils pour les professionnelles du GIP qui permettrait aux familles de réguler les dettes de chauffage, eau et électricité.



## Fiche projet n° 11 : Accompagnement des familles en matière d'habitat

### **Territoire d'intervention :**

- l'ensemble du département pour la médiation sur les aires et sur les conseils aux voyageurs propriétaire
- Rennes Métropole pour l'accompagnement des familles qui ont un projet de logement

**Professionnels référents:** le médiateur et la CESF, les assistantes sociales, en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

### **Objectif général :**

Assurer l'accompagnement des familles qui vivent en caravane dans leur projet d'habitat

### **Partenariat :**

La CLH de Rennes Métropole, les bailleurs sociaux, les CDAS, les CCAS, les gestionnaires des aires, les collectivités, ASFAD, CHRS, etc.

### **Objectifs opérationnels :**

- médiation dans le cadre des stationnements sur les aires d'accueil (information, conseil, maintien du lien avec les gestionnaires, etc.)
- aider et accompagner dans la recherche, l'accès ou le maintien dans un logement (évaluation de la demande et conseil)
- instruire les demandes de RSP, les demandes d'habitat adapté, les demandes financières
- assurer la mise en œuvre des mesures d'accompagnement social lié au logement prescrites par la commission locale de l'habitat de Rennes Métropole
- aider à la gestion budgétaire pour le maintien dans le logement
- conseiller et accompagner les familles pour les demandes de logement d'urgence
- demander la saisine du Pact 35 dans le cadre de projets MOUS
- informer, conseiller et orienter les voyageurs propriétaires de terrain en matière d'urbanisme

### **Moyens d'évaluation :**

- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches suivi des aires)
- le bilan annuel de l'action ASL dans le cadre de l'agrément du CG 35

### **Constat général**

Les ménages sont confrontés à un cumul de difficultés financières, d'insertion sociale, et rencontrent des problèmes particuliers pour accéder à un logement décent et/ou s'y maintenir.

### **Objectif général**

Permettre à ces ménages d'accéder à un logement décent et/ou s'y maintenir sur Rennes métropole ;

### **Objectifs opérationnels**

- Offrir à ces populations un soutien socio-éducatif spécifique pour permettre l'élaboration et la conduite d'un projet « insertion logement » dans le cadre d'une ASLL
- Accompagner la demande, la recherche et l'accès au logement
- Mettre en place un suivi dans le logement pour une bonne intégration dans le logement et son environnement
- Accompagner les personnes vers l'autonomie

### Modalités de mise en œuvre

- Expertiser et conseiller la demande
- Aider à la constitution d'un dossier de demande de logement et mise en relation avec les bailleurs sociaux
- Instruire les demandes de RSP et de logement adapté à la CLH de Rennes Métropole
- Instruire les demandes d'aides financières
- Aider à la gestion budgétaire pour le maintien dans le logement
- Conseiller et accompagner les familles pour les demandes de logement d'urgence
- Prévenir les risques d'expulsion locative
- Le Conseil général conventionne le GIP AGV35 pour 15 mesures ASL sur Rennes Métropole
- Permettre à 20 ménages d'accéder et/ou de se maintenir dans un logement décent sur Rennes Métropole

### Partenariat

Le GIP AGV35, les bailleurs, le PACT 35, l'ADO HLM, la CLH de Rennes Métropole, l'ADIL, l'ANAH, la CFA, la Fondation Abbé Pierre, les Compagnons bâtisseurs

### Les chiffres clefs :

25 familles ont été suivies durant l'année 2013 dans le cadre de l'accompagnement social lié au logement. Nous avons instruit 11 nouvelles demandes dont 10 demandes de Relogement Social Prioritaire et 1 demande de logement adapté.

Une partie de ces demandes a été satisfaite durant l'année 2013 (5 RSP).

### Le partenariat : (voir ci-dessus)

Nous travaillons en étroite collaboration avec plusieurs partenaires dont les bailleurs sociaux afin de répondre au mieux aux besoins des familles et faciliter ainsi leur intégration dans le logement et son environnement.

### Synthèse de l'activité 2013

Mois	Janv	Fév	Ma	Av	M	Ju	Jui	A	Sept	Oct	Nov	Dec
Nombre de ménages orientés par la CLH après évaluation AGV35 2013	1		3				1			2	3	1
Nombre d'ASL ACCES (contrat écrit – mesures nouvelles)	1	1		3				1			1	2
Nombre d'ASL (mesures en cours)	16	18	18	21	21	21	18	19	19	19	20	20
Nombre de fins de mesures							3					2
Nombre de suivis familles ou ménages en caravane en cours d'accompagnement vers le logement (orientation CLH 2009/2013)	19	18	21	18	18	18	19	18	18	20	22	21
Nombre total des accompagnements	35	35	38	38	38	38	36	36	36	38	41	40

Nous avons accompagné 25 ménages dans le logement dont une majorité de couple avec enfants. Toutes les tranches d'âge sont représentées. L'ensemble de ces ménages est bénéficiaire des minima sociaux excepté un ménage salarié.

Nous ne notons pas de difficultés particulières dans l'accompagnement de ces ménages excepté une situation de non adhésion à l'accompagnement qui a entraîné un retour à un mode de vie en caravane.

Il est à noter cependant le temps nécessaire dont ont besoin certaines familles avant d'entrer dans le logement qui peut prendre plusieurs mois. Ces familles prennent conscience au moment de l'attribution du logement du changement de mode de vie et montrent une difficulté à se séparer du mode de vie communautaire. Il est difficile d'évaluer cette difficulté et de la prévenir avant la proposition de logement.

La durée de l'accompagnement des ménages est variable.

Ils ne présentent pas tous les mêmes capacités en terme d'autonomie. Certaines situations vont demander un accompagnement de 6 mois maximum (accès au logement), d'autres vont demander une intervention régulière en matière d'accompagnement à la gestion du budget, à la gestion administrative et/ou à l'accompagnement à la scolarité des enfants.

Nous avons mis fin à 5 mesures dont 2 de moins d'un an et 3 de 18 mois maximum.

Les mesures les plus longues sont actuellement de 3 ans.

La question se pose sur l'accompagnement de ces familles à long terme sachant que le fait de ne savoir ni lire ni écrire constitue un handicap majeur à l'acquisition de l'autonomie pour certaines personnes.

21 ménages sont en attente d'une proposition de logement en fin d'année 2013 dont 10 demandes de logements adaptés aux gens du voyage.

### **Perspectives 2014 et besoins**

Depuis 3 ans, le nombre de demandes de logement des gens du voyage est constant. Il indique une évolution des besoins des gens du voyage en matière d'habitat. Les familles se sédentarisent afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle. Le développement d'une offre plus spécifique de logement (à l'exemple de Gévézé (logement mixte avec parking caravanes) permettrait de répondre à un plus grand nombre de familles.

## Fiche projet n° 12 : Accompagnement des familles en matière de scolarisation

**Territoire d'intervention :** l'ensemble du département

**Professionnels référents:** la chargée de mission scolarisation, les assistantes sociales, le chargé de mission jeunesse en lien avec l'ensemble de l'équipe du GIP

**Objectif général :** Développer et renforcer l'instruction et la fréquentation scolaire des enfants du voyage

**Partenariat :** l'Inspection Académique, les IEN, l'équipe d'enseignants spécifiques, les collèges, les écoles, les SEGPA, la ligue de l'enseignement, le CNED, les équipes de la réussite éducative, l'APASE etc.

### **Objectifs opérationnels :**

- favoriser la fréquentation de l'école dès la maternelle (information et sensibilisation des familles par l'atelier parents-enfants sur Rennes, accompagnement des familles vers les établissements, etc.)
- accompagner les familles dans la gestion de la mobilité scolaire en lien avec les partenaires de la scolarité (orientations, inscriptions, etc.)
- accompagner les familles dans leur rapport à l'institution scolaire en facilitant la communication avec les structures éducatives
- lutter contre l'échec scolaire en proposant aux familles un accompagnement de leurs enfants sur le niveau et les compétences scolaires en complément de l'instruction obligatoire (action aide aux devoirs sur les terrains rennais, lien avec les ateliers aides aux devoirs sur le reste du département)
- sensibiliser les familles à l'univers du collège, orienter et accompagner vers les dispositifs offerts par le secondaire (collèges, classe voyageurs, CNED, etc.)
- développer le lien entre la scolarisation et l'insertion professionnelle (information sur les formations, orientations vers la mission locale, etc.), et favoriser la prise en compte au collège de la motivation des jeunes voyageurs pour les stages et le travail (interventions spécifiques au collège des Gayeulles à Rennes comme sur le reste du département)
- accompagner les familles pour favoriser la scolarisation (aides cantines, demandes de bourses, le suivi éducatif, etc.)

### **Moyens d'évaluation :**

- les bilans d'action annuels des chargés de missions (permanences, atelier parents-enfants, etc.)
- bilan annuel des sollicitations et des interventions sur le département (grâce aux fiches suivi des aires)
- bilan annuel des actions mises en place sur le département dans le cadre des projets sociaux

Accompagnement des familles en matière de scolarisation

Le bilan d'activité concernant la mission scolarité s'effectue sur la période allant de septembre 2012 à août 2013, en considérant l'année scolaire et non l'année civile.

## Bilan quantitatif

Motifs des interventions	Nombre de suivis
Relations familles/écoles	19
Inscriptions écoles de Rennes	62
Passerelle CM2/6ème	14
Collèges	19
CNED	72
Accompagnement scolaire Rennes	23

### Accompagner les familles dans la mobilité scolaire

Le mode de vie itinérant et les contraintes matérielles liées au voyage et au stationnement concourent à un rythme scolaire spécifique des enfants : une année scolaire raccourcie, en pointillés, parfois dispersée sur plusieurs lieux. Cette mobilité scolaire donne lieu à une organisation spécifique sur la ville de Rennes.

La chargée de mission scolarité informe les familles qui arrivent sur les terrains rennais : elle crée un lien avec l'Inspection Académique les écoles et les familles.

La rentrée scolaire a été préparée dès la période estivale avec les familles présentes sur les terrains de Rennes

Un travail en fin d'année scolaire a été réalisé avec la chargée de mission lors des conseils d'école pour définir l'orientation et anticiper le retour des enfants dans l'école

A la différence des familles sédentaires, l'inspection académique ne permet pas que les familles s'adressent directement à l'école de secteur. L'inspecteur de circonscription a orienté les familles au fur et à mesure de leur arrivée. Cette organisation a permis de ne pas surcharger l'école la plus proche du terrain, et d'avoir une connaissance des places disponibles sur les écoles où interviennent les enseignants spécifiques.

Après consultation avec les enseignants spécifiques et l'Inspection Académique, une journée de pré rentrée a été organisée sur les deux terrains rennais, ainsi que sur Pleurtuit, Dol et Saint Jacques de la Lande : Les souhaits des familles ont été recueillis et transmis aux enseignants spécifiques.

Une fois la décision prise par l'inspection académique, la chargée de mission a pu afficher sur les terrains les orientations des élèves et expliqué aux familles les affectations au vu des effectifs. Elle a accompagné les familles dans les écoles quand il en a été nécessaire, afin de faciliter la transition et la relation famille/école.

En cours d'année, les familles qui arrivent sur les terrains se sont adressées très souvent à la chargée de mission directement ; qui a transmis l'arrivée de la famille à l'inspecteur de circonscription, et orienté la famille en fonction de l'affectation décidée. Lorsque la famille émettait des réticences, ou exprimait des craintes quant aux démarches d'inscriptions, la

chargée de mission accompagnait la famille. Cet accompagnement a été un moyen pour créer une relation de confiance avec la famille, pour désamorcer les peurs, et faciliter l'intégration de l'enfant.

L'année 2012-2013 a permis de resserrer le partenariat avec l'inspection académique et de davantage organiser l'orientation des familles dans les écoles.

Les familles prennent de plus en plus l'habitude de s'adresser à la chargée de mission car elles ont connaissance de la particularité de l'organisation sur Rennes.

Sur le reste du département la chargée de mission a davantage accompagné les familles lors de changement d'écoles en cours d'année, mais est moins impliquée lors des rentrées scolaires. En effet les familles sont habituées à rester dans les mêmes écoles d'années en années et les inscriptions se font directement entre parents et enseignants.

### **Accompagner les familles dans leurs relations avec l'institution scolaire**

La fréquentation scolaire et les pratiques en matière de scolarisation des enfants du voyage sont variables. On constate de manière générale un rapport à l'école et aux savoirs spécifiques. Les représentations concernant l'école sont à mettre en relation avec le sentiment de rejet et de méfiance de l'espace sédentaire. Régulièrement, des témoignages nous sont confiés à ce sujet : « On nous mettait au fond de la classe, on faisait que dessiner, ça servait à rien », « ça, pour le dessin, j'suis très fort ! ».

L'école est perçue comme inadaptée aux besoins des communautés du voyage, en décalage avec des préoccupations plus immédiates. De nombreux malentendus en découlent : l'absentéisme, le refus des orientations spécifiques et des activités scolaires. Les problèmes d'intégration sont autant d'aspects récurrents qui illustrent ce décalage et entraînent des difficultés relationnelles entre parents et enseignants.

Pour que cette méfiance soit désamorcée, l'accent a été mis cette année sur la nécessité de travailler avec les familles sur le sens de l'école. La chargée de mission a assuré une mission de conseil et de sensibilisation des familles à l'univers scolaire : permanences sur les terrains, participation au suivi éducatif dans les écoles, aux conseils d'écoles, rencontres régulières avec les enseignants spécifiques.

Le travail de sensibilisation se réalise sur du long terme : il passe par des échanges informels, des entretiens où les familles ont exprimé leurs frustrations quant à leur vécue dans cet univers. Cette connaissance spécifique des freins liés au rejet des parents permet à la chargée de mission d'accompagner les familles en partant de leur représentations mais aussi de transmettre ces éléments culturels aux professionnels avec lesquels elle travaille. Ce travail de mise en lien entre voyageurs et sédentaires est essentiel pour réconcilier des univers plutôt hostiles par manque de connaissances réciproques

Cette année, le partenariat avec les écoles, notamment celles de Rennes, a permis de travailler plus spécifiquement auprès de familles en grandes difficultés.

Des échanges en amont avec les directeurs d'écoles sur les difficultés des enfants et de leurs familles ont favorisé l'intégration des enfants. Le travail de confiance auprès des parents s'est fait sentir. Elles acceptent plus facilement de changer d'école ou de rencontrer les équipes enseignantes quand elles sont accompagnées par la chargée de mission. Elles viennent la rencontrer durant les permanences pour partager leur craintes et parler des problèmes de leurs enfants.

## **Sensibiliser et accompagner les familles vers l'enseignement secondaire**

On constate une très faible fréquentation des établissements scolaires du second degré : le problème du niveau scolaire d'une majorité d'enfants quittant le CM2 en est un frein majeur. Une majorité des familles expriment de grandes réticences et appréhensions quant à la fréquentation du collège par leurs enfants.

Il est nécessaire d'accompagner ces familles, afin de lutter contre le décrochage scolaire. Plusieurs types d'accompagnements ont été investis, en lien avec les équipes éducatives :

### **Actions passerelle CM2/6ème :**

• Rencontres systématiques des familles concernées par l'orientation vers le secondaire, information et sensibilisation sur les dispositifs existants, pouvant donner suite à un accompagnement par la chargée de mission scolarité

La question de l'orientation se travaille dès l'année de cm2. Les familles abordent le sujet du CNED avec la chargée de mission dès le mois de février, afin de s'assurer que son enfant pourra être inscrit à la rentrée.

La chargée de mission sensibilise la famille sur les conséquences de ce choix de scolarisation. L'écoute auprès des enfants lors de séances d'accompagnement scolaire permet aussi de mieux orienter la famille. Souvent, les enfants désirent poursuivre leur scolarisation au collège, mais intègrent le fait que ce n'est pas possible pour eux. Un travail d'écoute concernant les représentations des parents est très important à ce moment-là de la scolarisation de l'enfant, car ce sujet est particulièrement sensible et l'enjeu est majeur pour l'enfant. Souvent, il est préférable de commencer à travailler avec la maman afin de pouvoir atteindre le papa dans un second temps.

Cette année, l'organisation de rencontres parents/école a été développée : visites à domicile, réunion collective à l'école Jules Isaac de Rennes, accompagnements dans des collèges (Gayeulles, Pacé, Saint Jacques de Lande) réunion avec l'école de Montgermont sur les problématiques pédagogiques liées à l'orientation des enfants accueillis.

### **Collèges :**

La scolarisation au collège des enfants du voyage reste une pratique marginale source d'échec et de dévalorisation. La majorité des enfants du voyage sortent de l'enseignement primaire avec un niveau très faible par rapport aux pré requis exigés au collège.

Dès lors, la fréquentation d'un établissement du secondaire, lorsque ce choix est effectué par les parents, nécessite un accompagnement spécifique.

La démarche d'inscription est source de difficultés et est souvent entreprise par les familles à n'importe quel moment de l'année scolaire.

- La chargée de mission organise, aux côtés des enseignants, des aménagements particuliers : visite individualisée de l'établissement, explication du fonctionnement d'un collège, emplois du temps allégés ou remaniés, convention CNED. Autant de facteurs qui peuvent concourir à mettre en confiance la famille
- Régulièrement, les parents sont interpellés par les services administratifs des

collèges, qui déplorent des périodes répétées d'absentéisme et des problèmes d'adaptation des enfants. Les parents se trouvent souvent démunis face à ces difficultés et préfèrent alors déscolariser leur enfant.

Cette année, la mission d'AGV35 s'est resserrée sur des temps d'écoute, d'évaluation de la situation au vu des éléments donnés par la famille et l'établissement scolaire, une vigilance face au phénomène de décrochage scolaire, une collaboration avec les établissements et une réflexion permanente avec l'Inspection Académique sur l'évaluation des dispositifs existants.

Les aménagements cités ci-dessus permettent de remotiver parents et enfants, ou de travailler sur un projet professionnel dès que l'enfant atteint les 14 ans.

### **Classe « Voyageurs » du collège des Gayeulles à Rennes :**

Cette classe d'adaptation accueille spécifiquement les enfants du voyage qui ne sont pas en mesure de suivre une scolarité classique : l'accent est mis sur la lecture, l'écriture.

Durant l'année, des décloisonnements se sont organisés pour que les élèves puissent intégrer les autres classes sur des temps particuliers. Le but étant de ne pas créer une classe ghetto mais de travailler sur une l'intégration progressive de l'élève au vu de ces apprentissages et de ces possibilités d'intégration La chargée de mission a facilité l'intégration de l'élèves en accompagnant la famille, en préparant leur arrivée auprès de l'enseignante, et en proposant un suivi auprès de la famille afin de rester en vigilance quant à un possible décrochage.

En lien avec l'enseignante spécifique et le chargé de mission jeunesse, des rencontres ont été organisées sur les terrains avec les parents, afin de dialoguer avec eux sur le suivi scolaire des enfants.

La principale du collège a davantage sollicité la chargée de mission afin d'accompagner les familles les plus en difficultés. La chargée de mission a apporté sa connaissance de la famille, des problématiques particulières, et a participé à la recherche d'outils favorisant l'intégration et le suivi de la scolarité dans l'établissement.

Les accompagnements ont été renforcés, notamment le partenariat avec le chargé de mission jeunesse sur le projet professionnel des enfants scolarisés dans la classe spécifique.

### **CNED :**

Les cours d'enseignement à distance du CNED est le premier mode de scolarisation choisi par les familles pour le niveau secondaire. Pour les familles, les avantages paraissent à première vue multiples :

- éviter la fréquentation du collège tout en restant dans la légalité vis-à-vis de l'obligation scolaire
- horaires libres et allégés
- niveaux des devoirs adaptés aux capacités des enfants
- maîtrise du rythme scolaire et du calendrier
- apport scolaire jugé satisfaisant par les familles, qui visent essentiellement la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul pour leurs enfants.

Cependant les enfants rencontrent de graves difficultés pour suivre ces cours à distance :



- phase d'inscription jugée obscure et aléatoire, du fait de démarches administratives complexes
- problèmes récurrents de réception des cours
- contacts avec le CNED qui s'effectuent essentiellement par courriers écrits

Comme chaque année, la chargée de mission scolarité a accompagné les inscriptions au CNED pour l'année scolaire : constitution et rédaction du dossier d'inscription et du dossier de bourses, suivi du dossier dans les navettes entre l'Inspection académique et le CNED, puis suivis scolaires avec les parents et en lien avec les enseignants du CNED.

La scolarisation des enfants du voyage dans le secondaire reste très fragile, faite de ruptures, de passages d'un dispositif à un autre et d'abandons. Les situations de décrochage, de tensions, et de conflits sont toujours fréquentes. Elle nécessite un accompagnement sur le long terme, avec une recherche de solutions mixtes, souvent difficiles à mettre en œuvre du fait d'un manque de dispositifs réellement adaptés.

### **L'accompagnement scolaire**

#### **Sur Rennes :**

- Constats : Des difficultés scolaires récurrentes pour les enfants. Une faible fréquentation de l'aide aux devoirs traditionnelle. Une scolarité au CNED qui nécessite un accompagnement spécifique
- Objectifs : Permettre aux enfants de renforcer leurs acquis, proposer une autre relation avec le monde scolaire; travailler sur l'assiduité, le plaisir d'apprendre, la régularité, favoriser le lien bénévole-enfant-parents, lutter contre le décrochage scolaire, renforcer le partenariat avec les équipes enseignantes.

Pour les enfants d'âge primaire : 14 enfants ont bénéficié d'un accompagnement scolaire, autour de deux types de séance.

En partenariat avec l'équipe enseignante, un accompagnement est mis en place au sein de l'école Joseph Lotte depuis septembre 2010. Une séance hebdomadaire est organisée de 16h30 à 17h30 : un accompagnement individuel y est proposé aux enfants de l'école. Ce dispositif présente des avantages :

- une assiduité forte
- un lien renforcé avec l'équipe enseignante
- des échanges entre les bénévoles et les parents

#### Pour les jeunes inscrits au CNED :

La grande majorité des parents ne sont pas en mesure d'aider leurs enfants dans leur travail personnel, et ceux-ci se retrouvent isolés face à leurs cours, et dans des conditions difficiles :

- la caravane n'est pas adaptée à la nécessité d'une ambiance de travail
- le contenu des enseignements, très général, apparaît comme superflu au vu des préoccupations familiales appréhendées par ces jeunes au quotidien
- la compréhension des consignes et des exercices représente une difficulté majeure pour les enfants qui ne maîtrisent que peu ou pas la lecture

Sans un accompagnement adapté, les cours à distance positionnent l'enfant en situation

d'échec. La démotivation qui s'en suit provoque des formes de régressions des acquis et de très fréquents abandons des cours. La nécessité d'une aide extérieure auprès des élèves du CNED est donc très forte.

Cette année sur le terrain du Gros Malhon, l'accompagnement scolaire pour les enfants d'âge collège inscrits au CNED s'est poursuivi dès la rentrée :

Les séances ont eu lieu individuellement dans un bureau, les enfants ont bénéficié d'une séance individualisée d'1 h 30. Certains ont bénéficié de 2 séances par semaine.

Du matériel a été acheté par AGV 35 et mis à disposition des bénévoles, ainsi que des ordinateurs portables. L'accent a été mis sur la motivation, l'échange relationnel, et l'assiduité.

En fin de séance, la chargée de mission a davantage formalisé des temps d'échange avec les bénévoles. Parfois, il a été nécessaire de contacter la famille car le bénévole percevait une démotivation de l'élève. Les bénévoles ont eu besoin de partager leur ressenti. Leur positionnement reste sensible car les élèves arrivaient souvent dans une volonté de faire remplir leurs devoirs par les bénévoles afin de répondre à une pression familiale en inadéquation avec les objectifs pédagogiques.

Des suivis plus ponctuels ont également été mis en place sur des terrains Rennais. Lors de l'absence des bénévoles, la chargée de mission prenait le relai auprès des enfants.

L'équipe des bénévoles a fait le constat d'une grande difficulté à susciter chez ces jeunes un intérêt pour les notions abordées et approfondir les apprentissages. Ils s'interrogent sur les effets de ce mode de scolarisation. Ils constatent que cette scolarisation fonctionne uniquement lorsque les parents soutiennent et accompagnent les enfants.

Pour la rentrée de septembre 2012, l'accompagnement scolaire CNED s'est étendu à l'aire d'accueil du Petit Champeaux.

### **Sur le département :**

A la demande des familles ou des partenaires, des besoins en accompagnement scolaire ont été relevés sur le département : Redon, Gévezé, Vitré, Liffré, Le Rheu, Chartre de Bretagne,

La mise en place d'action locale a nécessité un travail de diagnostic, de sensibilisation et d'accompagnement des familles, afin de créer des relais auprès des professionnels compétents sur leur territoire.

Des appuis techniques sont apportés par la chargée de mission, cependant, les demandes sont moins fréquentes sur le département que sur Rennes Métropole.

# Rapport d'activité annexe : Accompagnement de la Jeunesse

## Missions selon la fiche de poste :

- Organiser l'accompagnement vers la scolarité des voyageurs de 13 à 16 ans. Organiser l'accompagnement vers la formation professionnelle des voyageurs de 16 ans et plus.
- Coordonner l'accès des jeunes voyageurs (6-18 ans) aux animations jeunesse assurées sur Rennes Métropole par les structures partenaires.
- Incrire l'action dans une dynamique de développement local en lien avec les différents acteurs de l'action socio-éducative.

\*\*\*

## A - Enfance-jeunesse : du loisir au socio-éducatif

Pour donner suite aux constats répétés depuis deux années, deux axes de travail ont été développés en 2013. Le premier concerne la jeunesse, le deuxième le partenariat avec le quartier de Maurepas (direction de quartier, centre social, associations, Cercle Paul Bert).

La principale lacune concerne le socio-éducatif en direction de l'enfance, pour lequel AGV35 n'a pas de compétence. Nous y reviendrons plus bas.

### La jeunesse

#### Une meilleure prise en compte par le territoire institutionnel ?

Fin 2012, nous avons sollicité Glen Jégou, élu à la jeunesse de Rennes et de l'Agglomération, sur la base des chiffres et des constats liés à la jeunesse et aux loisirs sur le terrain du Gros Malhon de Rennes.

M. Jégou nous avait orienté vers Hélène Godet<sup>1</sup>, responsable du dispositif "Animation Présence de Rue" (APR) du Cercle Paul Bert. Deux animateurs de l'APR (Bastien Cazin, du territoire de Maurepas, et Pierre Deperson, de Beauregard) ont participé à la formation "Animation et Gens du Voyage" organisée pour la deuxième année consécutive par la DDCSPP35 avec AGV35.

Voici des éléments de bilan de l'investissement de l'animateur APR de maurepas depuis juin 2013 : le fonctionnement expérimenté depuis plus de six mois est prometteur, sans "coûter" trop de temps à cet acteur du territoire. **Il me semble aujourd'hui le plus adapté à une prise en compte des jeunes du terrain à égalité avec d'autres territoires et enjeux proches, pour ce qui touche au loisir.**

12,5h passées sur cet axe de travail. Ce temps ne tient pas compte du temps de formation proposé par la DDCSPP et AGV

- travail sur le terrain d'accueil du Gros Malhon

Suite à une formation autour des Gens du Voyage proposée par la DDCSPP auquel l'animateur de rue a participé, un travail en direction des jeunes du terrain du Gros Malhon a été imaginé.

Ce terrain d'accueil n'est pas sur un des quartiers d'intervention de l'animateur cependant les jeunes y résidant ont pour habitude d'évoluer sur le quartier de Maurepas, les plus jeunes pouvant même fréquenter les accueils jeunes du quartier (MQ Ballangerais et CPB Gayeulles).

A partir du mois de juin, l'animateur de rue a entamé, en lien avec le chargé de mission jeunesse d'AGV (structure intervenant sur le terrain), un travail d'approche et de présence sur le Gros Malhon. L'animateur a ainsi pu rencontrer une vingtaine de jeunes entre 11 et 20 ans au cours de cette période.

Après plusieurs rencontres et temps d'échange, deux constats ressortent :

- un enclavement du terrain rendant les offres présentes sur les quartiers peu visibles et encore moins

1 En cours de remplacement par Guillaume Peyrot en ce mois de novembre 2013.

sabiles

- un désœuvrement des plus grands, passant beaucoup de temps à attendre sur le terrain

Trois axes de travail ont alors été mis en place :

- un passage régulier sur le terrain (11 par semaine) afin de rencontrer les jeunes et d'être identifié
- des propositions d'activités tournées vers les 3-6 et 14 ans, pouvant être mixtes entre jeunes du terrain et jeunes du quartier de Maurepas
- des orientations et accompagnements vers les structures du quartier de Métropole

Ainsi, à la fin août, une sortie a été mise en place avec un groupe de 7 jeunes de 3-6 et 14 ans du terrain, deux jeunes ont été accompagnés vers le CPE Cayolla sur les critères hexa et l'animateur commence à être interpellé lors de ses passages sur des demandes de terrain.

Cette action, pour le moment ne présente que peu de liens à l'initiative, mériterait d'être renouvelée dans les mêmes termes. Il semble judicieux tout de même d'accentuer le travail de création de lien entre le terrain et le quartier au niveau jeunesse (proposition d'activité commune, mise en place de projets communs...).

Auparavant, nous avons, de janvier à juin, partagé les éléments liés au Gros Malhon avec d'autres acteurs institutionnels qui nous semblaient intéressés par les réalités du terrain : Raphaël Trépos-Pouplard pour la DDCSPP35, Erwan Calvé, Délégué du préfet à la Politique de la Ville, Pauline Legal de la Direction Vie Associative Jeunesse -DVAJ- de la Ville de Rennes, Chantal Parent, responsable à la direction des quartiers Nord-Est de la Ville de Rennes, et Céline Ziwès (Lutte contre les discriminations et Cohésion Sociale et Politique de la Ville, à Rennes et Rennes Métropole).

La rencontre avec la DVAJ a donné lieu à une proposition de projet Graf, qui se réalisera en début d'année 2014 si tout va bien.

Fin juin, nous avons également pu sensibiliser M. Le Saux, directeur de l'APRAS, aux enjeux de territoires administratifs autour du terrain du Gros Malhon, dans le cadre du travail de diagnostic de sa structure avant un remaniement du Contrat Urbain de Cohésion Sociale par la Ville.

Vers le milieu de l'année, nous avons été sollicités par Gwen Hamdi, directeur adjoint au CRIJ-4bis<sup>2</sup>, pour étudier avec Fabien Desrondiers, Animateur Relais de l'Information Jeunesse (IJ) la perspective d'une convention entre AGV35 et le CRIJ pour travailler l'IJ en direction des terrains d'accueil de Gens du Voyage dans le département. Ayant donné lieu à la venue du "4bus" (bus se déplaçant pour venir faire sur sites de l'information jeunesse) devant le terrain du Gros Malhon en septembre 2013, cette démarche est en attente pour l'instant.

**La poursuite des enjeux soulevés par la démarche "loisir jeunesse" 2012-2013 doit-elle s'inscrire formellement dans le "projet social" du terrain du Gros Malhon, en concevant dans un cadre formalisé une rencontre – perspectives avec les acteurs intéressés, à des fins de reconnaissance et de consolidation des investissements de chacun ?**

## **Le partenariat avec Maurepas**

Le chargé de mission jeunesse s'implique dans différents partenariats avec le quartier de Maurepas, dans des groupes de travail souvent chapeautés par une Direction de Quartier (Ville de Rennes) dynamique et un Centre Social fédérateur (Groupe de travail 15 ans et plus, groupe Fête du jeu et de la parentalité, groupe Enfance, repas partenariaux, réunions sur la vie associative menées par l'APRAS...). Nous y retrouvons les acteurs du quartier, dans leur diversité.

C'est d'ailleurs, l'Animation Présence de Rue de Maurepas (Cercle Paul Bert) qui étend son aire d'action au terrain du Gros Malhon.

C'est dans la logique d'une proximité avec le quartier qu'un temps fort a eu lieu, en lien avec le terrain d'accueil du Gros Malhon : la fabrication de "caisses à savons" (soutenue par un lien fort avec le Centre

2 Structure avec laquelle nous participons de manière régulière aux Quartiers d'Été, et dont deux salariées animatrices ont également participé à la formation DDCSPP.

Social, pour la mutualisation de moyen humain : plasticienne) puis la participation avec ces deux "véhicules" de deux familles de voyageurs (6 enfants, 6 adultes) à la course de quartier. Le bilan est très positif quant au résultat (valorisation de l'image, "aller vers", sortir du terrain...).

Il est beaucoup plus critique quant à notre implication dans l'encadrement d'un atelier de fabrication de "voitures" (enfants de 6-13 ans, outils, pas d'adultes -constat récurrent- pour encadrer leurs enfants dans un contexte familial<sup>3</sup>).

Ce constat répété d'année en année, mêlé à d'autres éléments éducatifs (scolarité, justice...) a donné lieu à une rencontre avec le Conseil d'Administration d'AGV35 en fin d'année 2013, qui fait l'objet du point suivant.

### **L'enfance, le socioéducatif : Eléments du diagnostic<sup>4</sup>**

*L'équipe du GIP accompagne au quotidien des familles qui présentent des caractéristiques communes :*

- *illettrisme important,*
- *accès à l'emploi et à la formation difficile,*
- *revenus au-dessous du seuil de pauvreté, voire absence de revenus,*
- *rapport au temps perturbé,*
- *difficultés éducatives,*
- *altérations des liens familiaux,*
- *conditions de vie éloignées des normes les plus communément admises*

...

- *Il y a, au terrain du Gros Malhon, et chez les Gens Du Voyage en général, de nombreux enfants.*
- *Ces enfants sont demandeurs d'activités de loisir, ils ne se rendent toutefois pas aux structures proposant des activités structurées dans le cadre du droit commun (animations en Maison de Quartier, ALSH municipaux et associatifs).*
- *Certaines animations occasionnelles sur le terrain répondent ponctuellement à la demande de loisir. Elle peuvent également favoriser la convivialité. Elles ne génèrent pas de cadre éducatif durable (règlement ou "contrat de vie", organisation rassurante car connue, "histoire" -notion de durée- commune avec des interlocuteurs adultes aux rôles précis, essais pédagogiques...) que les enfants pourraient s'approprier, au sein duquel ils pourraient grandir et évoluer.*

...

*Interpellations en 2013 d'AGV35 par la Protection Judiciaire de la Jeunesse sur des éléments relatifs à l'éducation des jeunes voyageurs : éducation au respect (agression, dégradations, réparation), éducation à la sexualité (victime récente d'affaire de mœurs entre jeunes voyageurs).*

*Non-respect du règlement des terrains et de la loi :*

- *armes à feu d'usage courant à certaines périodes (même en main d'enfants !)*
- *dégradations répétées*
- *consommation de produits stupéfiants*
- *violences verbales (agression récente d'une collègue), physiques (norme virile menant au règlement de différends par les poings)*
- *combats d'animaux (coqs)*
- *homophobie*

...

***Le zonage de Réussite Éducative : le terrain du Gros Malhon ne bénéficie aujourd'hui d'aucune reconnaissance dans le cadre des dispositifs de la politique de la ville.***

...

3 Voir la Fiche Action "Fête du jeu et de la parentalité -- Atelier caisses à savon".

4 Les parties en italique qui suivent sont reprises du document présenté au Conseil d'Administration du GIP : "Besoins socioéducatifs au terrain d'accueil des Gens du Voyage du Gros Malhon, à Rennes. Juillet 2013".

**Le Conseil d'Administration du GIP s'est saisi avec intérêt des questions posées. Extrait du compte-rendu de la rencontre, qui s'est tenue le 20 novembre 2013 :**

### **Besoin socio-éducatifs sur les aires de Rennes.**

Monsieur Bastoin rappelle que Monsieur Baranovsky a sollicité ce temps de rencontre avec le conseil d'administration au tant que chargé mission jeunesse, mais le sujet touche l'ensemble des dirigeants de missions.

Monsieur Baranovsky évoque les limites des actions proposées par les différents dispositifs de mission en matière d'accès aux services de droit commun. Il se situe dans l'accompagnement des familles mais des freins existent quant à aller vers les structures existantes. Beaucoup d'enfants en situation de vulnérabilité, en éducation limitée, limitent les enfants dans des structures extérieures surtout sur Rennes fait parti. Cette partie de l'autre doit être comprise dans nos questionnements.

Madame Epaul évoque que sur la commune de Noyal, les premières années ont d'ailleurs de de jeunes fréquentent l'espace jeune mais grâce à Mlle, responsable et médiatrice sociale sur le terrain des gens de voyage un lien est fait et les jeunes viennent volontiers à l'appui parents. Cela fait parti du projet social.

Monsieur Baranovsky pose le problème du projet social sur Rennes. Il fait suite à la différence entre les jeunes et les adultes. Tout le jeunesse, depuis l'an. Il y a la présence du Cercle Paul Bar « Animation Précoce de Rennes » et qui commencent à fonctionner. Un bilan en direction de la puissance publique prochainement.

Les axes d'un enfance, tout pour adolescents, et pour ceux qui le sont, mais aussi la période des vacances scolaires. On ne peut pas dire un accord avec ce que l'on voit : certes, certes et tout, la relation aux enfants et adultes. La structure de départ.

Madame Epaul demande si l'école n'apporte pas des réponses ?

Monsieur Epaul considère que le modèle de l'école n'est pas appliqué sur le terrain.

Madame Epaul demande si une intervention socio-éducative au sein de terrain social nécessaire ?

Madame Jan pose le besoin d'une médiation entre les structures et le terrain.

Monsieur Baranovsky précise qu'il est allé évaluer les animations autour du terrain, qu'il a ramené l'information sur le terrain, qu'il a même été amené à faire de l'accompagnement physique car les enjeux sont forts.

Au vu des faits, madame Epaul demande de solliciter les partenaires pour venir ponctuellement sur le terrain.

Madame Jan propose que l'ALSH classique passe une journée sur le terrain.

Monsieur Baranovsky précise qu'il voit 3 options : un ALSH à demeure (peu souhaitable), une fréquentation de l'information (mais par expérience ça ne marche pas), ou alors présence des partenaires bénéficiaires mais sans compétence d'encadrement, ce qui n'adapte pas.

Monsieur Baranovsky évoque également une expérience au Brésil où la maison de quartier conventionnée avec les CCAS qui est gestionnaire, vient sur le terrain présenter l'activité et emmène les familles en navette dans la structure. Le bilan serait plutôt positif au fil des années.

Madame André demande si un travail avec l'ALSH de maitrepass ne serait pas possible. De plus, elle précise que son agrément doit être renouvelé en 2015.

Madame Jan ajoute qu'une base de fréquentation de cet ALSH est notée actuellement, ce serait peut-être donc une opportunité pour inclure le lien avec le terrain dans le futur projet.

Madame Jan précise le besoin d'une validation du conseil d'administration pour ce partenariat, et qu'il serait souhaitable d'associer Pascal François de la CAF sur ce projet.

Il est arrêté le besoin de construire une rencontre pour valider une expérimentation avec rien à demeure

5 Plusieurs salariés du GIP proposent ce genre d'actions, avec les mêmes constats d'échec.

sur le terrain, d'associer Amélie Trappler, Directrice Générale de l'AROB + Pascal François pour une rencontre.

La réflexion mènerait de regarder le fonctionnement sur les communes périphériques.

Monsieur Prand précise que l'expérimentation doit se faire au Rennes. Il faudrait étudier une structure qui a la compétence de suivi et d'accompagnement.

Madame Jan insiste pour que l'on regarde à l'échelle de Rennes Métropole comment cela se passe sur les communes.

Monsieur Restoin ajoute que nous sommes au cœur du projet social. On est revenu au problème de gestion, avec l'exemple de Noyal qui fonctionne bien. Ce qui manque sur les « grands » terrains c'est un projet social du secteur associé les aides de quartier.

Madame Jan précise que la question de la certification est posée. Il faut que les parents acceptent le mode de certification. L'accompagnement devra se faire également à ce niveau. Il sera nécessaire de servir d'intermédiaire.

Un point sur la situation et sur l'avancée sera fait dans 3 mois.

## **B- Le dispositif de formation en amont de la qualification proposée par PRISME : Passerelle Gens du Voyage**

L'implication d'AGV35 débute par l'initiative du projet, fédérant au départ les énergies et compétences de la Mission Locale et de la Région Bretagne, impliquant également le Conseil Général 35 et le CCAS de Villejean. L'organisme de formation PRISME a ensuite été sollicité pour un diagnostic affiné et la mise en place d'une expérimentation sur trois ans.

La Passerelle se tient sur la période hivernale. C'est une formation dans le cadre des Actions Territoriales Expérimentales de la Région, qui propose aux jeunes (et adultes) voyageurs de la sensibilisation professionnelle, de la remise à niveau, un travail sur les freins à l'emploi, la mobilité, et des stages en entreprises.

Quelques chiffres de PRISME pour 2012-2013 :

- 22 prescriptions par la Mission Locale (et 2 autres par CCAS et CDAS pour des 26 ans et +).
- 19 stagiaires effectivement intégrés (13 à temps plein, 6 à temps partiel).
- Abandon avant entrée en formation pour 5 personnes (refus des parents, démotivation, enfants à charge empêchant la réalisation de stages, départ prévu à trop court terme, difficultés personnelles trop fortes).
- 3 jeunes intégrés avaient entamé un parcours en Passerelle en 2011-2012, vers la fin de la session précédente.

L'action 2012-2013 présentait un bon bilan en tant que tel, avec un bémol important a posteriori : les jeunes et quelques adultes qui sont passés dans la formation ne sont ensuite ni en emploi, ni en formation. L'action 2013-2014 en est à mi-chemin au moment de la rédaction de ce rapport d'activité.

2013-2014 nous contraint à traiter des situations graves en terme de psychiatrie ou de comportements délictuels. Le lien avec les partenaires jeunesse, santé, justice en est d'autant plus essentiel. Dans ce sens, nous sommes vigilants au risque de s'éloigner d'objectifs "pré-professionnels", avec certains jeunes si peu scolarisés, pour certains loin de pré-requis comportementaux ou sociaux (lecture, écriture, maîtrise de l'heure, du jour, du temps, de l'usage du "bonjour", des registres de langage...).

Notons, par ailleurs, que les jeunes les plus illettrés que l'on trouve en "Passerelle" sont des jeunes vivant au terrain du Gros Malhon. Les jeunes qui arrivent le moins à tenir en stage, en lien avec les carences de pré-requis évoquées ci-dessus, sont aussi ceux-ci.

Le chargé de mission jeunesse contribue au dispositif au-delà de l'accompagnement préalable des personnes (vers le Pôle Emploi, la Mission Locale...), avec une place -à la demande des partenaires- dans certains temps de décision et d'orientation, dans les "sas" d'accueil, de prescription et de régulation pour les stagiaires. Des régulations sur des situations compliquées ont eu lieu en 2012-2013 (exclusions suite à des consommations illégales, des retards ou absences non-justifiées très répétées, des comportements

inadmissibles...).

La compétence de l'organisme PRISME permet au dispositif d'avancer tout en se remettant en question : un bilan de formation, suite à l'expérience développée sur trois années, aura lieu début 2014 avec la Région, le Conseil Général et la Mission Locale.



Projets européens de l'organisme de formation : en 2013, AGV35 s'est associé au projet *Usté!*, étude de faisabilité menée par PRISME, avec des partenaires Portugais. Pour 2014, le projet *Play* (échange de jeunes européens, Hongrois et Portugais, accueillis en France par les jeunes en formation PRISME se déroulera en Mars. A cette occasion des événements sont prévus (festifs, théâtre...), et AGV35 fera du lien avec le quartier, les aires d'accueil et les partenaires.

\*\*\*

## C- L'activité courante

### C.a- Accompagnements

#### **289 "actes"**

Du premier janvier au 31 décembre 2013, 289 actes ont été réalisés avec ou pour des jeunes (avec leurs parents). J'entends par acte, soit un rendez-vous, soit un accompagnement.

**La légère baisse par rapport à 2012 peut se comprendre en partie comme un transfert quantitatif de certains accompagnements et contacts vers l'organisme PRISME dans le cadre de la formation Passerelle, et vers l'Animation Présence de Rue du Cercle Paul Bert pour ce qui a trait au loisir des jeunes.**

**95 "enfants et jeunes ou parent" concernés directement par l'action en 2013.**

Sur ces 95 personnes :

**34** ont bénéficié de **1 seul** acte

**38** ont bénéficié de **2 à 4** actes

**20** ont bénéficié de **5 à 9** actes

**3** ont bénéficié de **10 actes ou plus**

#### Âges

Tranches d'âges	Nombre de personnes : 95	Dont 43 garçons	Dont 52 filles
1 à 10 ans	7	3	4
11 à 15 ans	19	12	7
16 à 17 ans	15	6	9
18 ans et +	54	22	32

De nouvelles personnes sont régulièrement rencontrées, mais avec les personnes déjà bien connues, on est aussi dans des limites liées aux propositions possibles par les partenaires (Limites de handicap ? Éloignement des normes ?) et acceptables par les familles ("Je veux un travail"). Cela pourrait expliquer une baisse du nombre de personnes différentes rencontrées (-35 par rapport à 2012), mais la cause est autre : c'est sur les tranches d'âge "moins de 10 ans" et "16-17 ans" que cette baisse porte.



Cela nous interroge surtout sur des solutions à inventer pour les personnes qui restent très éloignées des propositions du droit commun (comportements, attitudes, illettrisme, langage...) et sur la prévention incontournable pour la génération à venir (volontarisme, voire autorité, pour la scolarité).

\*\*\*

### Thématiques

Ces actes relèvent des thématiques suivantes, par ordre d'importance.

- Emploi / Formation (179 actes, le chiffre est stable relativement à 2012)
- Loisirs (53, en baisse)
- Scolarité (24, une baisse liée aux interventions moins nombreuses au collège des Gayeulles, qui a eu moins d'effectif)
- Mobilité (12, en baisse cet aspect étant souvent traité dans le cadre de la Passerelle de PRISME)
- Social (8)
- Justice (7)
- Santé (5, en lien avec un projet avec le SàS écoute jeunes du CRIJ)

### Territoires de stationnement (aires et hors aires) des publics concernés en 2013

	Rennes	Rennes Métro (hors Rennes)	35 (hors Rennes et Rennes Métropole)	Non-connu
Gros Malhon	122			
Petit-Champeaux	0			
Autres <sup>6</sup>	39			
Betton		10		
Bruz		2		
Cesson		7		
Chapelle des Fgtz		7		
Gévezé		13		
Mordelles		1		
Noyal Châtillon		4		
Saint-Grégoire		14		
Saint-Jacques		21		
Thorigné-Fouillard		16		
Vern s/ Seiche		9		
Melesse			4	
Romillé			11	
	161	104	15	9

Le chiffre de "zéro" pour le terrain de Petit Champeaux interpelle. Les moyens de permanence y sont faibles, l'information y passe difficilement, la population y est peut-être plus insérée que celle du Gros Malhon.

\*\*\*

6 Concernant des personnes en appartement ou en maison (ou leurs enfants), et des personnes en stationnement spontané dans la commune de Rennes.